Vol. 18 No. 43 Edmonton, mercredi le 9 janvier 1985 16 pages 0.50

## "Extraordinaire"

Cette semaine Le Franco comme la publication d'une nouvelle chronique intitulée "Extraordinaire". Cette chronique préparée par Mlle Claude Roberto s'adresse aux besoins de nos lectrices, mais intéressera chaque lecteur. Claude traitera plusieurs sujets dont l'esthétique, la mode, la nutrition et la santé. Voir page 6.

Une coordonnatrice provinciale pour les groupes de femmes:

# Une conférence provinciale s'annonce

**par Françoise Sigur**

Le groupe de concertation des groupements de femmes de l'Alberta vient d'embaucher Madame Rosemary Fimmers comme coordonnatrice provinciale. Mme Fimmers a 13 ans d'expérience dans le domaine des affaires tant en Europe qu'au Canada elle a aussi travaillé dans les relations publiques et la publicité et a acquis l'expérience des groupes minoritaires à Toronto. Elle parle couramment 6 langues et ses passe-temps favoris sont le pilotage, la lecture, les voyages et le tir.

Le groupe de concertation lui a confié la tâche de coordonner les activités nécessaires à l'organisation d'une conférence provinciale, pour mars 1985, d'orienter la recherche sur les quatre alternatives de structure possible d'un organisme provincial de femmes en Alberta, d'adopter le programme "Nouveau Départ" aux besoins des franco-albertaines, et de mettre à jour l'information contenue dans les bottins de personnes-ressources tout en s'assurant que les groupes locaux fournissent leur liste de femmes ressources.



**Mme Rosemary Fimmers, nouvelle coordonnatrice provinciale**

Le groupe de concertation est actuellement formé des représentants des groupes suivants:

- la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises (section Jean Patoine, Edmonton - section Cold Lake - section St-Isidore)
- Réseau Femmes (Calgary)
- Femme d'Aujourd'hui (Edmonton)
- les Femmes Chrétiennes (Girouxville)

Le groupe espère bientôt être représentatif de toutes les régions et groupes de femmes francophones de l'Alberta - N'hésitez pas à vous identifier et vous faire connaître à Rosemary Fimmers - 269-2649 - ou à un des membres des organismes ci-haut mentionnés.

# Une grève en suspens

**par Lucienne Brisson**

St-Albert -- Les étudiants des écoles protestantes, selon toute probabilité,jouiront d'une vacance prolongée.

Au moment de mettre sous presse, les enseignants se prononçaient sur l'opportunité de déclencher ou non la grève.

A la suite des négociations qui eurent lieu au cours de l'année (84) les professeurs étaient en droit de compter sur une augmentation de salaire de 2%.

Or, Bill Anderson, représentant de l'Alberta Teachers Association, a déclaré que l'assemblée du 17 décembre dernier, entre la commission scolaire et l'ATA n'a pas apporté le résultat anticipé.

Le président de la commission scolaire, M. Don Witwicky, pour sa part, a informé les professeurs à cette même assemblée, que la position de cet organisme n'a pas changé. Les commissaires ont soutenu que les enseignants ne recevraient aucune augmentation de salaire pour 1984, et 3% en 1985.

Effectivement, les professeurs loin d'être satisfaits ont menacé de faire la grève. Un porte-parole des commissaires aurait avancé: "Vous voulez faire la grève? Faites la grève... et Joyeux Noël. Le tout est entre vos mains."

Toujours selon Witwicky, les enseignants des écoles protestantes d'ici jouissent de conditions de travail supérieures à certaines écoles environnantes. De plus, a-t-il ajouté, il coûte 200,000$ par année à la CS du district en salaire aux professeurs. Sans compter les dépenses pour la maintenance.

Les professeurs sont indignés également que ceux du district no 3 (écoles catholiques) aient obtenu une hausse de 4%.

Forts de leurs droits...83% ont voté en faveur de la grève, sans toutefois déclarer celle-ci officielle.

Le dernier contrat entre la CS et la ATA date du 31 décembre 1983. Aucune assemblée qui de part et d'autre pourrait apporter de compromis n'est prévue.

# Agrandissement majeur à l'hôpital Ste-Thérèse de Saint-Paul

**par Jules Van Brabant**



Photo: Le maire de Saint-Paul John Bagan convie le Dr. Roland F. Décosse à prendre également une pelletée de terre afin de souligner l'inauguration officielle des travaux d'agrandissement de l'Hôpital Ste-Thérèse de Saint-Paul. Les travaux débuteront dès le début de 1985 et devraient se terminer à l'automne 1986. On a également profité de l'occasion pour inaugurer officiellement la nouvelle station pour les ambulances locales.

Les coûts pour toutes les rénovations et additions prévues, y compris l'équipement sont évalués à 12 millions de dolairs. La nouvelle station d'ambulances fut construite par Langevin Builders Ltd. au prix de $90,000.00.

Avec de tels projets et développement en cours, il faut bien dire: à Saint-Paul ça marche.

# Le Franco régional

## A St-Paul
# Tableaux de la nativité

**par Jules Van Brabant**

Dans le contexte de la Fête de Noël, le Mouvement des Femmes Chrétiennes (MFC), les Chevaliers de Colomb et le CWL, unirent leurs talents et leurs efforts, pour organiser une soirée de la parole avec des personnages vivants, dans l'Eglise Cathédrale de Saint-Paul. Cette représentation avait été mise sur pied afin de faire revivre, surtout chez nos plus jeunes, les événements qui entourèrent le Mystère de l'Incarnation (Un Dieu fait homme), il y a déjà près de deux mille ans.

C'est donc lundi soir le 17 décembre à 19 h 30, dans un atmosphère de foi, et devant une église comble, que l'on narra les épisodes, et que les personnages exécutèrent les faits importants entourant la naissance de Jésus.

Les participants(tes) à cette soirée de prières, de méditations et de manifestations chrétiennes furent: **Maître des cérémonies:** Georges Michaud - **Lecteurs:** Rév. David Jones, pasteur de l'église Unie de St-Paul, et Laval Pelchat - **Jésus:** Michelle Mahé, bébé de Gérard et Simone Mahé - **La Vierge Marie:** Simone Mahé (Pelchat) - **St-Joseph:** Magella Pelchat - **Elizabeth:** Chantal Plante - **Le Roi Hérode:** Marcel Leroux - **Les Rois Mages:** Jason Bergeron, Paul Cabaj, Laurent Richer - **Les bergers:** Beau DeLongchamp, Valérie Gratton, Roger Lamontagne, Claude Richer, Denis Dallaire, Marcel Rocque, Jean Jubinville. **Les Anges:** Michelle Doucet, Rachelle Billo, Doreen Warholik, Gisèle Leroux, Nicole Lamontagne, Lilianne Joly, Catherine Kubash.

La conception du décor et la confection de très nombreux costumes furent l'oeuvre d'un imposant groupe d'abeilles (membres du MFC), dirigées et organisées par Gertrude Tremblay. Ses dévoués(ées) assistants(tes) furent: Hélène Lamontagne, Marie Plante, Denis Joly, Angelina Pelchat, Jeanne d'Arc Bisson, Stella Cyr et Thomas Lamontagne. Il ne faut certainement pas oublié l'apport précieux de: Soeur Madeleine à l'orgue, Lévis Bergeron à la guitare et ses chants, Gabriel Côté au violon, Lucille Fagnan et Thérèse Brousseau avec leurs chants, Marcel Préville aux lumières, Soeur Mireault pour le choix et l'adaptation des textes des Saintes Ecritures, et finalement l'Organisation des Handicapés (Next to New Store) et l'Ecole Racette pour avoir fourni certains costumes aux figurants.

Ces scènes de la Nativité réparties en six tableaux continus furent mises sur scène dans le Choeur de la Cathédrale, qui avait été très bien aménagé pour la circonstance. Nous pouvions voir sous l'effet des lumières dans le rocher, le lieu où Jésus vint au monde, la petite crêche où Il fut couché et où Il reçu la visite des Anges, des Bergers avec leurs moutons, et des Rois Mages avec leurs cadeaux. Vingt-six petits enfants vinrent, à leur tour, déposer devant la crêche des lampions de différentes couleurs, pour mettre un très clororé fini à ce beau décor.

Des lectures et des chants appropriés mirent la foule des plus attentive dans le contexte des mystères qui se dévoilaient à leurs yeux.

Pour montrer sa grande appréciation, l'assistance donna à nos interprètes et figurants une longue ovation debout, certainement bien méritée.

Après quelques touchants commentaires du Curé M. l'Abbé Hervé Tanguay, tous les participants, toutes les participantes, et toute l'assistance furent invités(ées) à se rendre à la Salle Larose (sous-sol de la cathédrale) pour prendre part à un super-goûter préparé et servi par les membres du CWL.

Je m'en voudrais de ne pas remercier d'une façon toute spéciale le metteur en scène et directeur de cette présentation biblique, notre jeune Jules Rocque, qui par ses talents à su agencer le tout avec une compétence quasi professionnelle.

A tous les membres du MFC, des Chevaliers de Colomb, des CWL et à toutes les autres personnes qui ont collaboré au succès de cette unique production et rencontre chrétienne, merci sincère. Vos efforts en valaient la peine.

Bien sûr qu'à Saint-Paul on s'entraide et ça marche.

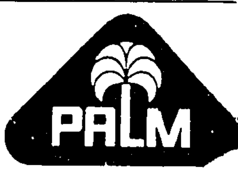


**La Vierge Marie: Simone (Pelchat) Mahé; Joseph: Magella Pelchat; le petit Jésus: Michelle Mahé (enfant de Gérard et Simone Mahé); les anges: à droite Michelle Doucet, à gauche Catherine Kubash.**








# Le Franco régional

## à Fort McMurray

par Claudette Rideout

## Nomination de la nouvelle coordonnatrice

Le 3 janvier 1985 Margot Chabot entra officiellement en fonction au poste de coordonnatrice pour l'Association Canadienne-française de Fort McMurray

Agée de 25 ans, Margot a accepté ce poste parce que son but principal est d'abord et avant tout de travailler en collaboration avec les bénévoles de différents comités. L'année est d'ailleurs prometteuse en projets à court et à longs termes. L'un d'eux c'est d'obtenir plus de jeunes au sein de l'ACFA.

Margot vient de St-François d'Assise en Gaspésie d'une famille activement impliquée dans des activités bénévoles. Ayant été elle-même quelques années bénévole dans divers cercles d'activités pour les jeunes, elle y porte beaucoup d'intérêt.



La nouvelle coordonnatrice, Margot Chabot

Membre de l'ACFA depuis 2 ans et secrétaire depuis un an Margot est très bien informée de tout ce qu'une coordonnatrice a besoin de savoir. On la dit ouverte à toutes les idées et à toutes les suggestions afin de continuer à améliorer le système actuel.

L'apprentissage de Margot s'est fait auprès d'une bonne pédagogue: Suzanne Thibodeau.Elle a été à la "meilleure école". Sois bien certaine de la collaboration active de tous et chacun. Félicitations Margot.

## Une nouvelle secrétaire est choisie

C'est le 3 janvier 85 que Lison Viens a pris officiellement la responsabilité de son poste de secrétaire à l'ACFA.

Depuis juillet 82 Lison habite Fort McMurray et est membre active de l'ACFA. Agée de 28 ans, mariée, elle est née à Mont Joli au Québec où son père a travaillé durant des années sur les chantiers de la "Manic".

Lison aime la musique et le sport et est remplie de joie de vivre. Tous les étés elle joue à la balle molle, et aime également le badminton et le ski de fond. Cependant ce qui l'attire davantage c'est l'écriture, elle dit aimer beaucoup composer et adore la lecture.


Lison Viens, secrétaire

L'an dernier elle a travaillé comme secrétaire pour les élections fédérales avec Margot Chabot et se dit prête à s'adapter sans aucun problème à son nouveau poste.Elle trouve beaucoup de diversité et de variété autour de son travail. Les sujets ne manquent d'ailleurs pas et elle se dit heureuse de son nouveau rôle.

Bienvenue parmi nous Lison et sois assurée d'un bon support moral.

## Une belle réussite pour la chorale française de Fort McMurray

C'est le soir du 24 décembre 84 à 22 heures que s'est produite la chorale de Fort McMurray pour célébrer la messe de minuit à l'école Father Beauregard.

Une centaine de personnes ont assisté à cette messe célébrée par Father Georges. La chorale composée de 7 enfants et de 9 adultes fut très bien dirigée par Mde Dominique Doucet. Il est à mentionner que la responsable du comité pour la chorale est Mde Estelle Villeneuve.

En solo Mde Lorraine McLaughlin fit le "Minuit Chrétien", M. Réal Doucet président de l'ACFA joua l'orgue. "Sainte Nuit" fut interprêtée par 4 enfants dont les noms sont Rachel et Rollande Gauthier, Lisa Perron, et Renée Dallaire. En solo Mme Bourque fit "Il est né le Divin Enfant".

Voici la liste des participants chez les enfants, Rachel et Rolande Gauthier, Lisa Perron, Renée Dallaire, Lyne Ducharme, Tomy Doucet et Annie Doucet.

Chez les adultes M. et Mme Courchesne, Mme Bourque, Estelle Villeneuve, Dominique et Réal Doucet, Jean-Marc Charron et son épouse Estelle, Adèle Dallaire, Pauline Gauthier et Lorraine McLaughlin.

Il est important de remercier les gens qui y ont participé et de féliciter les organisateurs pour le grand succès que cette chorale a su remporter.



## Une francophone auteur

par Lucienne Brisson

St-Albert - Une coparoissienne vient de présenter au public son premier bouquin, intitulé: "Willow Bunch Hills" (un pot pourri)

Thérèse Boisvert-Régimbald , très bien connue dans la région, est originaire de "Willow Bunch", Saskatchewan. Depuis 1959, elle habite Saint-Albert, avec Laurier, son époux et leurs deux garçons. Un troisième est marié.

Régimbald a fait ses premières armes comme écrivain, en 1978, alors qu'elle était une fière graduée de l'Alberta Culture Provincial. Ses ouvrages ont paru dans Athabaska University Magazine, Alberta Diamons Anthology et Alberta Year Book.

Publié par Laurier Press St-Albert, Alberta depuis mai 1984 -- la vente du bouquin connaît un succès plutôt relatif. Régimbald, admet cependant, que ce genre de lecture n'est pas sur la liste des "best sellers". Le profit matériel n'entre d'ailleurs pas en ligne de compte pour le moment. Elle veut surtout être connue comme poète.


Mme Thérèse Boisvert-Régimbald

Dans une poésie touchante parfois drôle et parfois sérieuse, elle nous raconte son enfance et sa jeunesse, joyeusement vécues. Avec un style vivant, elle nous fait découvrir la beauté de ses montagnes, sa chère maison paternelle, les fêtes de famille, etc.

Selon ses maîtres a déclaré Régimbald: "Tout ce qu'on peut expérimenter dans la vie est enregistré dans le subsconcient. Nous n'avons qu'à revivre, qu'à imaginer une première récollection et laisser couler sa plume. Les autres (récollections) viennent d'elles-mêmes. Consciente de sa capacité dans ce domaine, elle veut que le monde sache ce qu'elle peut faire. Un second livre de poésie et de prose, doit paraître en 1985. Encore une fois elle ira jusqu'au bout, pour en assurer le succès.

"Willow Bunch"est en vente à Book Shelf, Contours, ainsi qu'à Stony Plain Multicultural Centre.

A Thérèse, une coéquipière, et ce, depuis la première heure au Cercle Francophone, nous présentons nos félicitations sincères et nos meilleurs voeux, pour un succès toujours plus grand.

# Editorial

par Paul Denis

## L'universalité: un principe injuste

Pour protéger le principe de l'universalité en ce qui regarde les programmes sociaux, les gouvernements, provinciaux et fédéral, contribuent à l'érosion de la famille traditionnelle.

De nos jours pour pouvoir profiter au maximum des programmes sociaux il faut que les deux parents travaillent à l'extérieur du foyer. Les avantages des programmes qui encouragent un parent à rester au foyer sont de beaucoup surpassés par les avantages des autres programmes.

Par exemple, le programme d'allocation familiale est univesel. Chaque foyer, riche ou pauvre, reçoit le même montant, c'est-à-dire, $31.27/mois pour chaque enfant moins de 18 ans. Mais les montants reçus ainsi sont imposables et normalement ajoutés au revenu le plus élevé des deux époux. Pour les riches de payer un peu plus d'impôt c'est moins difficile que pour les pauvres. Le gouvernement donne d'une main et reprend de l'autre. Mais c'est le pauvre qui en est la plus grande victime.

Il ne fait aucun doute que l'allocation familiale vient en aide à bien des gens et au secours même de d'autres. Mais les riches n'en ont pas tellement besoin. Quant le couple touche ensemble de $70,000 à $100,000 par année, il peut se payer du luxe. Le petit montant de $32/mois par enfant ne fait pas une énorme différence à de tels foyers.

Le seul programme qui avantage les pauvres c'est celui du crédit d'impôt pour l'enfant. Les familles qui font moins que $30,000 par année touchent environ $367.00 par enfant. Les riches n'y ont pas droit. Mais il semblerait que ce programme seul n'empêche pas les époux d'entrer tous deux sur le marché du travail.

D'autres programmes cependant encouragent les parents à trouver des emplois. Le programme d'exemption d'impôt pour enfant par exemple accorde aux riches ($50,000 et plus) de $265. à $310. en déduction d'impôt pendant que les pauvres ($12,500 et moins) ne reçoivent rien.

Un autre programme, celui des déductions d'impôt pour la garde des enfants, avantage encore les riches qui eux sont plus en mesure de dépenser le maximum alloué par année de $2,000 et de toucher donc jusqu'à $800.00 en déduction d'impôt.

Aucun de ces programmes effectivement n'a pour résultat de soutenir la famille traditionnelle où il y a un seul gagne-pain et où l'un des deux parents s'occupe à plein temps du foyer et des enfants.

De fait il devient de plus en plus difficile, on dirait, pour une famille de vivre les valeurs traditionelles. Pour être capable de suivre ses voisins et ses amis, d'en avoir autant qu'eux, il faut que les deux parents travaillent. C'est l'influence d'une société matérialiste qui agit sur chacun et qui avance lentement mais sûrement vers une sorte de décadence dont on ne connaît pas encore la pleine signification.

Cachés derrière le principe de l'universalité des programmes sociaux, les gouvernements créent des injustices envers les pauvres et les moins riches, et en plus encouragent la désintégration de la famille traditionnelle. Ca n'augure pas très bien pour l'avenir.

**Avec une nouvelle programmation comptant plus d'heures en français**

## ACCES devient un poste régulier

**par Yves Lavertu**

Edmonton - La télévision éducative de l'Alberta s'intégrera sous peu et d'une façon régulière à l'éventai' des postes de télévision déjà offerts au consommateur.

The Alberta Educational Communications Corporation (ACCES) diffusera en effet à partir du 13 janvier prochain 12 heures quotidiennes de programmation à caractère éducationnel, informatif et culturel. Le poste pourra donc être capté de 10 hres à 22 hres, sept jours par semaine.

Passant de près de 10 à 84 heures de diffusion hebdomadaire, la nouvelle programmation du réseau de télévision quasi gouvernemental pourra non seulement être captée par la voie traditionnelle du câble mais aussi grâce au satelite canadien ANIK "C3". Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) vient d'approuver la modification du permis du réseau en ce sens.

Jusqu'à maintenant, les programmes desservis par la télévision éducative albertaine pouvaient être captés à certaines heures de la matinée grâce au système de câblodistribution. L'innovation technologique qu'ACCES vient d'intégrer à son plan de diffusion grâce à l'émission de programmes par satellite permettra maintenant, selon les responsables, de rejoindre un plus large public qu'auparavant. La réception de telles émissions exige cependant un aménagement au niveau de l'équipement nécessaire.

En plus d'offrir une gamme variée d'émissions pour les jeunes et les adolescents par des cours télévisés, des documentaires etc, la télévision éducative albertaine cherchera à s'adresser également à un auditoire plus âgé. On veut ainsi rejoindre un public d'adultes désireux de poursuivre un cycle d'apprentissage ayant pu être interrompu. A ce sujet, le président du réseau, M. Peter Senchuk a déclaré que l'expansion actuelle au niveau du nombre d'heures du service de télévision éducative correspond à un désir de répondre aux besoins d'apprentissage des Albertains par des moyens traditionnels et innovateurs.

A la grille-horaire de la programmation, les responsables ont également prévu des heures de diffusion en français. Plusieurs de ces programmes seront diffusés la fin de semaine. Des émissions en allemand et en ukrainien sont également inscrites à la programmation.

L'expansion d'ACCES survient au même moment que la décision de créer en Ontario un réseau de télévision éducative de langue française issu mais distinct de TV Ontario.

*N.D.L.R.: Le FRANCO publiera la semaine prochaine la grille-horaire de la programmation (hiver-printemps 1985) de langue française de ACCES ainsi qu'un reportage sur cette programmation.*

**LE FRANCO**

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

Journal hebdomadaire publié le mercredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, régionale d'Edmonton, sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA. En vertu d'une entente signée avec l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix, tous les foyers francophones de cette région reçoivent Le Franco.

**Directeur-rédateur: Paul Denis**
**Composition-abonnements: Julie Bernard**
**Administration: Lorelei Hironaka**

Toute correspondance doit être adressée à:

**Le Journal Franco-Albertain Ltée**
**201, 10008 - 109e rue**
**Edmonton, Alberta**
**T5J 1M4**
**Téléphone: (403) 423-5672**

L'abonnement annuel coûte:
1 an: 15$
2 ans: 25$

Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

**Le Franco vous invite à exprimer votre opinion sur n'importe quel sujet qui vous tient à coeur. Toute lettre qui nous parvient pour publication dans les "Lettres ouvertes" doit contenir la signature véritable de l'auteur, son adresse et son numéro de téléphone, mais nous pouvons à la demande du signataire, employer un nom de plume pour protéger l'anonymat. Toute lettre sera publiée, in extenso en autant que possible à condition qu'elle ne soit pas sujet à libelle.**



# Lettres ouvertes

## Chassez le naturel il revient au galop (Destouche "Le Glorieux")

**par Jules Van Brabant**

Vous avez certes suivi avec rigolade
Les va-et-vient de Joe souvent en escapade.
Il tient sans doute le record des patougeurs
Dans ses élans enflammés de grand empereur.
Il a su développer aux cours des années
Le sport de patiner et de bien bafouiller.

"L'ambassade d'Israël manque de couleur;
A Jérusalem nous y trouverons splendeur
C'est un trait de génie qui fera les manchettes".
Malheur! la géniale fusée sort en squelette.
Manquaient-ils des étiquettes sur ses bagages?
Non, la ligne aérienne craignait sabotage.

Installé Premier Ministre du Canada,
Sans savoir compter il se croit potentat.
Par un vote aux Communes il est donc défait,
Mais comme Chef des bleus encore il demeurait.
Il se bat pour ce poste qu'il détient déjà,
Et perd en entonnant ses propres errata.

C'est au Ministère des Affaires Extérieures
Que Brian est obligé de poster ce gaffeur.
Il s'attaque donc aux "élites" de la presse
Qui avaient fait la critique de ses prouesses.
Ses dictées bien secrètes sur rubans sonores
Arrivent à la radio en simple rapport.

Exalté par ses électeurs de l'Alberta
Qui le couronnent roi lors d'un grand brouhaha,
Il lance des insultes aux adeptes des sports.
Les forts au Judo jouiraient d'être matadors.
Joe tu as trouvé bonnes chaussures à tes pieds,
Cesses d'être un paon, Brian va te donner son pied.

# Ici Edmonton



**N.D.L.R. Le Franco publie cette semaine la quatrième partie d'une série de cinq du discours prononcé par M. Maurice Lavallée à l'occasion des cérémonies marquant l'ouverture oficielle de l'école qui porte maintenant son nom.**

# Chers professeurs - ma chère épouse

Chers professeurs de français, religieux et laïcs, vous tous que j'ai si bien connus autrefois, comme je voudrais que vous soyez ici ce soir - avec moi. Et vos voix, celles qui se sont éteintes ou celles qui se reposent, permettez-moi de les emprunter pour qu'en cet instant solennel, je puisse clamer le magnificat de la reconnaissance de tous les Franco-albertains. Oui, salut à vous pionniers et pionnières de l'éducation catholique et française en Alberta. Le Seigneur a fait en vous de belles et grandes choses. Vos exemples de fidélité, marquée au coin du dévouement, ont permis l'éclosion ou la naissance de nouvelles écoles, plus modernes, mieux équipées, dotées de bibliothèques où les livres de nos écrivains canadiens-français ou simplement français commencent à occuper, souhaitons-le, une place d'honneur. Les élèves pourront les lire, les consulter et ainsi s'initier aux beautés d'une langue qui, en Alberta, comme au pays du Québec, ne veut pas mourir. Si l'avenir s'annonce prometteur, il ne faudrait pas pour autant cesser de veiller sur le bon grain, afin d'empêcher l'ivraie de l'indifférence de le tuer. Les professeurs dans nos écoles actuelles doivent assumer les responsabilités dont ils sont investis. Je crois que ceux de notre école francophone sont à la hauteur de la tâche. Et cette tâche, elle leur est maintenant rendue plus facile parce que tout leur enseignement peut et devra baigner dans une atmosphère française. Ils savent déjà que leurs responsabilités sont plus graves que celles d'autrefois. Sous l'habile et sympathique impulsion déjà donnée par le directeur de l'école, M. Léo Turcotte, ils ne peuvent que travailler dans un climat de confiance et d'harmonie. Leur tâche n'est et ne sera quand même pas facile. C'est celle d'éducateurs confrontés quotidiennement par des élèves, petits ou grands, confiés à leurs soins, pour leur fournir, dans la mesure du possible, un solide enseignement du français. Il leur faudra se servir de toutes leurs ressources humaines pour que les jeunes apprennent à être fiers de leur langue, à l'aimer et à la parler entre eux. L'influence du milieu anglophone sera toujours là; la tentation du moindre effort les guette... Mais l'exemple et l'entousiasme de leurs professeurs viendront contrecarrer ces tendances négatives. Et, si dans le passé on a eu à déplorer trop de pertes en cours de route, il faut s'employer à colmater les brèches, à réparer les dommages. Tout n'est pas perdu, loin de là. Les valeureux chefs de notre association provinciale, soutenus par ceux des associations régionales, tiendront le coup. Il est une personne qui est présente ici ce soir et que je veux absolument associer à mon bonheur. Mes enfants et petits-enfants ne me pardonneraient pas si je vous confiais pas que la campagne de ma vie depuis 52 ans, ma collaboratrice la plus précieuse, fut et est encore ma chère épouse: Jeanne Patenaude Lavallée. Elle a été pour eux tous une mère dévouée qu'ils n'ont pu s'empêcher d'aimer et qu'ils adorent davantage à mesure que grandit son affection pour eux. Mes enfants savent, comme je le sais encore mieux jusqu'à quel point et d'une manière toujours trop discrète, elle m'a constamment aidé. Et puisqu'elle a toujours partagé ma peine et mon effort, elle a certainement le droit, ce soir de partager ma joie et de s'associer à l'honneur dont je suis l'heureux récipiendaire...

## Avis à tous les membres de l'ACFA régionale d'Edmonton

# Assemblée annuelle

Cette année, le dimanche 27 janvier à 13 h 00, au Centre de rencontre se tiendra notre assemblée annuelle.
Cette assemblée est l'occasion idéale pour vous tous de venir vous rendre compte du travail effectué par votre régionale et de pouvoir exprimer votre degré de satisfaction face à ce travail.
Vous êtes donc tous cordialement invités. Bienvenue à tous!

**Dossier économique**

# Rencontre régionale

Pour faire suite au Colloque provincial en développement économique, l'ACFA régionale d'Edmonton a formé un comité qui s'est chargé d'organiser une session de travail sur les actions concrètes à entreprendre à Edmonton. Cette première session de travail est prévue pour le 16 février à 13 h 00, au Centre de rencontre de l'ACFA - 9542 - 87e rue.
Les buts de cette rencontre:
- se connaître
- se supporter les uns les autres,
- se créer un organisme qui nous renforcerait et nous donnerait de la crédibilité, de la force, de l'exposition dans le domaine économique.

L'orateur invité sera M. Jim McCool, responsable du membership à la "Edmonton and District Chamber of Commerce".
On espère accueillir plus de cinquante personnes d'affaires, commerçants, professionnels et gens de métier.
Pour réserver votre place, s'il-vous-plaît, contactez le bureau de la régionale en signalant le 469-4401.

# Réunion

Il y aura réunion du comité d'éducation, mardi le 14 janvier à 19 h 30, au Centre de rencontre de l'ACFA, 9542 - 87e rue

Une invitation spéciale à tous les membres de l'ACFA régionale d'Edmonton, pour la réunion du conseil régional, le 17 janvier 1985 à 19 h 30, au Centre de rencontre.

Bienvenue à tous!

# Familles francophones en demande

Le Centre de l'éducation permanente de la Faculté Saint-Jean est à la recherche de familles francophones pour loger des étudiants âgés de 16 ans et plus, du 2 juillet au 10 août 1985.

Ces étudiants seront en stage à la Faculté Saint-Jean pour approfondir ou apprendre le français.

Vous êtes intéressé... signalez dès maintenant le **468-1254** et l'on vous donnera plus de détails en ce qui concerne l'horaire et les rémunérations.

Merci de votre coopération!

**Fernande Bergeron**
**Directrice-adjointe**
**Centre de l'éducation permanente**

# Nominations

Le comité de nominations de l'ACFA régionale d'Edmonton désire informer ses membres que les postes suivants devront être comblés à l'assemblée annuelle du 27 janvier 1985:

- président(e)
- 2 vice-président(e)
- trésorier
- secrétaire
- président(e) des comités:

Sports,
Centre de rencontre
Centre récréatif
Membership
Spectacles
Socio-culturel
Camps Soleil

Toute personne intéressée à poser sa candidature est priée de la soumettre, avec 2 signatures à l'appui, et nous l'apporter au bureau de la régionale, 9542 - 87e rue, Edmonton.

# Cours pré-natals

Ces cours seront donnés à partir du 14 janvier jusqu'au début mars 1985, à raison d'un cours par semaine.

Durée: 8 semaines

Coût: $40.

Pour toutes les futures mamans intéressées, veuillez appelez Chantal au 483-1622.



# Voyage de ski

Le comité des sports de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton organise un voyage de ski à Marmot Bassin, Jasper, la fin de semaine du 22 au 24 février 1985.

Départ le vendredi, 22 février, vers 17 h 00, des bureaux de l'ACFA régionale, 9542 - 87e rue et retour le dimanche, 24 février, pour arriver au même endroit, vers 21 h 30.

Le coût est de 120.$ par personne, ce qui comprend:
* 2 nuits au Lobstick Lodge;
* Le transport (aller-retour) par autobus;
* Les monte-pentes pour deux jours;

et le coût est de $85., pour les personnes ne désirant pas faire de ski alpin.

Il faut réserver votre place dès maintenant. Un dépôt de 50$ est requis avant le 31 décembre 1984.
Pour plus d'informations, appelez Suzanne au 469-4401.

## ACFA régionale d'Edmonton

# Contractuel(le) demandé(e)

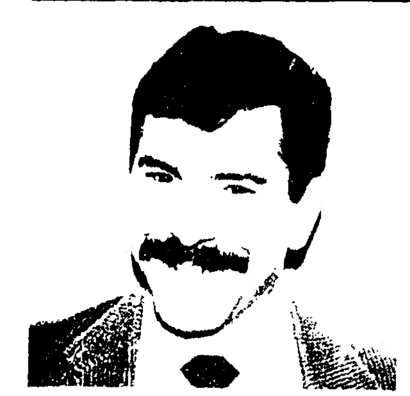
On recherche l'aide d'une personne connaissant très bien la population francophone d'Edmonton pour effectuer un travail d'animation auprès des parents dans le cadre d'un projet en éducation de l'Association.

* Temps partiel
* Bien rémunéré.

Contacter: Agathe Gaulin au bureau de



**l'ACFA**
**9542 - 87e rue**
**Edmonton, Alberta**
**T6C 3J1**
**Tél.: 469-4401**



par
Claude Cornellier

## Spor'dinaire

# En voulez-vous des Russes?

Pour être bien franc avec vous, la saison des Fêtes fut remplie de confusion. En plus de ne pas savoir à quel jour de la semaine on était rendu, qui m'avait donné lequel de mes cadeaux et lequel des 37 Pères Noël du West Edmonton Mall était le vrai, il me fallait quelques minutes chaque matin pour déchiffrer laquelle de nos équipes nationales avait rencontré une équipe de hockey soviétique la veille. En fait, je serais bien en mal de vous dire combien de tournois internationaux ont eu lieu au cours des trois dernières semaines.

Si je me souviens bien, notre équipe junior a fait fureur, remportant le championnat mondial. Nos midgets sont toujours à prouver leur supériorité face à leurs égaux soviétiques qui aimeraient probablement davantage être en Sibérie aujourd'hui. Les Ookpiks de NAIT reviennent en sol canadien après un fructueux voyage je-ne-sais-trop-où et une équipe universitaire a quelque peu participé à un autre tournoi. Mais notre "vraie" équipe nationale plie-échine jour après jour contre les Dynamos de Moscou depuis deux ou trois semaines.

Evidemment, cette équipe moscovite est très puissante et il est compréhensible que notre formation n'ait pu faire mieux que leur fiche de deux victoires en neuf rencontres ne l'indique. Mais aucune de ces défaites, croyez-moi, ne fut aussi cuisante, aussi disgracieuse que celle que nous a ait connaître notre clown national, Harold Ballard. Personnellement, je commence à en avoir jusque là de ce yoyo à grande gueule. En plus d'être le ridicule propriétaire de deux organisations de broche-à-foin (les Maple Leafs de Toronto et les Tiger-Cats de Hamilton) il trouve le moyen de faire passer tous les Canadiens, y compris vous et moi, pour des gens de bien peu de goût. Vous êtes sans doute au courant que je me refère à l'incident du tableau indicateur de vendredi dernier. Les Soviets, on le comprendra facilement, furent très indignés par cet humour pour le moins douteux. En fait, l'ambassade soviétique a parlé d'injure nationale et il faut se demander très sérieusement si le sport mérite d'être pris avec Ballard.

Bon. Je lui laisse le bénéfice du doute à cause de l'âge et de la sénilité (lui, et non pas moi, voyons), mais il ne faut tout de même pas charrier. Lorsque l'on constate la situation actuelle du hockey international, avec une quasi-parité et des rencontres fort enlevantes, un incident du genre peut causer un affront d'envergure telle que les pointilleux petits communistes décident de rompre toute entente avec notre pays. Ce serait bien dommage que le bouffon qu'est Ballard arrive à ses fins.

Et puis même si Ballard ne démontre aucune sympathie face aux Soviets, il pourrait au moins faire preuve d'empathie. S'il avait pensé deux minutes à sa propre réaction dans une situation inverse, peut-être n'aurait-il pas agi de la sorte.

Ecoutez, nous sommes habitués au bonhomme et à ses propos percutants et ses manoeuvres plus ou moins régulières. Nous sommes habitués à le voir s'entêter en des situations fort claires et pleines de bon sens. Mais malheureusement, les relations avec d'autres pays sont plus importantes que celles que nous chérissons avec le vieillard. Peut-être faudrait-il que quelqu'un le remette à sa place une fois pour toutes avant que les choses soient gâchées de façon permanente. Et puis comment voulez-vous prendre au sérieux ce gars qui agit de la sorte un soir pour nous présenter son équipe le soir suivant se faire abattre par les Canucks de Vancouver? Peut-être que les Soviets auraient mieux compris s'ils avaient assisté à cette rencontre du samedi soir?

Bonne Semaine!



par
Claude Roberto

## Extraordinaire

# Poids idéal et bonne forme

*I. Voici comment établir votre poids idéal, en tenant compte de votre santé et de votre meilleure apparence physique:*

*a) Déterminez si vous possédez une ossature petite, moyenne ou grande. Si votre tour de poignet est inférieur à 5 1/2 pouces (14 cm), votre ossature est petite. Si vous vous situez entre 5 1/2 et 6 1/2 pouces (14 et 16 cm), vous êtres moyenne et si vous dépassez 16 cm, vous possédez une grande ossature.*

*b) Ensuite, en regardant cette table, cherchez votre poids idéal:*

| Hauteur en pouces | Petite ossature Idéal en livres | Ossature moyenne Idéal en livres | Grande ossature Idéal en livres |
|---|---|---|---|
| 4'9" | 94 | 101 | 110 |
| 4'10" | 95 | 103 | 112 |
| 4'11" | 97 | 106 | 115 |
| 5'0" | 99 | 108 | 117 |
| 5'1" | 101 | 110 | 120 |
| 5'2" | 104 | 113 | 123 |
| 5'3" | 107 | 116 | 126 |
| 5'4" | 109 | 118 | 129 |
| 5'5" | 112 | 121 | 133 |
| 5'6" | 115 | 124 | 135 |
| 5'7" | 117 | 126 | 139 |
| 5'8" | 120 | 129 | 142 |
| 5'9" | 123 | 132 | 144 |
| 5'10" | 126 | 135 | 147 |

*Table publiée par* **Mademoiselle,** *janvier 1985, et utilisée par la Compagnie d'assurance Metropolitan Life.*

*II. Mais, même si vous atteignez votre poids idéal, vous n'êtes pas nécessairement en bonne forme ou à votre meilleure avantage physique. En plus de tenir compte de votre poids, vous devez établir votre proportion de gras.*

*Voici comment le calculer: Pincez un pli de peau au dos de votre bras, entre le coude et l'épaule. Après avoir retiré les doigts sans en modifier la distance mesurez l'espace. De la même façon, prenez un pli de peau à la taille, au-dessus du nombril. Si vous obtenez dans les deux cas environ une épaisseur de 1/2 pouce (à peu près 1.5 cm), vous possédez une proportion normale de gras et le poids total de votre corps comprend 20 - 25% de gras. Si votre pli de peau dépasse cette épaisseur, ... vous avez besoin d'exercices.*

*III. Pour atteindre votre poids idéal ou réduire votre proportion de gras, voici quelques règles à suivre:*

- *Ne faites pas de folies et n'hésitez jamais à consulter un médecin. Prenez rendez-vous avec un spécialiste avant de suivre une régime sévère.*
- *N'oubliez pas qu'en matière de poids, aucune règle n'est absolue. Comparez Twiggy et Bo Derek. Vers les années 60, les femmes plates étaient à la mode, alors que maintenant on recherche les corps voluptueux, musclés et en bonne santé.*
- *Souvenez-vous qu'être trop maigre n'est pas mieux qu'être trop gros.*
- *Réfléchissez à ce qu'être en forme représente pour vous. Meilleure santé? Meilleure vie sociale? Etablissez des buts, écrivez vos difficultés et vos conquêtes dans un journal personnel, confiez-vous à une amie.*
- *Si possible, suivez un régime ou faites des exercices avec un groupe. Plusieurs agences ou associations sont là pour vous aider. Téléphonez au YMCA, au YWCA, au Spa ou à n'importe quel autre organisme.*
- *Songez que maigrir n'est pas seulement une question d'esthétique mais aussi de santé. Selon l'Association Américaine du Coeur, si vous vous trouvez 20% au-dessus de votre poids idéal et si votre corps contient trop de gras, votre coeur se surmène, vos jambes travaillent plus, les risques de diabète, de cholestérol et de pression haute sont accrus.*
- *Apprenez à aimer votre corps et à accepter vos difficultés.*
- *D'autre part, mangez, mangez, mangez... mais de la nourriture à basses calories. Coupez sur les sucreries, les pâtisseries et les produits gras. Prenez de plus petites proportions. Buvez de l'eau entre les repas et grignotez des légumes, si nécessaire, pour couper la faim pendant la journée.*
- *Enfin, faites des exercices. Ceux qui portent sur l'endurance plutôt que sur la vitesse sont à conseiller. Le ski de fond fait perdre 900 calories par heure, la nage, 540 calories, la marche rapide, 520 caories, la danse aérobique, 300 calories.*

*Si vous désirez confier vos difficultés en matière d'esthétique, si vous voulez des conseils ou des idées, n'hésitez pas à m'écrire au journal* **Le Franco.** *Je répondrai personnellement à vos lettres, après avoir consulté mes spécialistes.*

*Ecrivez à:*

**Le Franco**
**a/s Claude Roberto**
**10008 - 109e rue**
**Edmonton, Alberta**
**T5J 1M4**

# Echos de Rivière-la-Paix

**Il a passé 15 ans à Rivière-la-Paix**

# Le père Eugène Beaucage, o.m.i.

**par Marcel Proulx, o.m.i.**

Nous apprenions le 22 octobre, par le Père Clarence Ménard, supérieur du Oblate House of Studies de Cambridge, Massachusetts, E.U., que le Père Eugène Beaucage, qui a oeuvré pendant quinze ans dans notre partie de la Vigne du Seigneur, était décédé.

Il s'éteignait paisiblement le 5 octobre, soutenu par une foi profonde et par l'amour de sa famille et de sa communauté oblate, selon le Père Ménard.

Le jeune Père Beaucage reçoit sa première obédience en juillet 1933 pour le Bureau de Presse O.M.I. à Rome. En route vers son poste, il est averti, à son passage à Louvain en Belgique, d'arrêter à Paris pour y suivre un cours de sténo-dactylo en vue de devenir secrétaire particulier du T.R.P. Labouré, Supérieur Général. Il demeurera à Paris jusqu'en décembre, alors qu'il se rendra rencontrer le Supérieur Général à Venise et de là il accompagnera celui-ci partout où il ira. C'est ainsi qu'en 1935-36 il aura l'occasion et l'avantage de visiter toutes les Missions du Canada.

Il reçut son obédience pour le Vicariat des Missions de Grouard un peu après Pâques 1936 et le 18 août de la même année il arrivait à Grouard, qui était alors le siège du Vicariat des Missions et du Vicariat Apostolique de Grouard, car Son Excellence Monseigneur Joseph Guy, O.M.I. cumulait les deux postes.

Après une année à "l'Université Crise de Grouard", pour s'initier à la langue indienne et à la pastorale missionnaire sous la direction du Père Constant Falher, il fut envoyé dans le ministère actif. Le 23 septembre 1937 il est nommé Directeur de la Mission Saint Augustin de Peace River, mais il n'y passera qu'un an. Déçu par la destruction de la plupart des récoltes par la grêle et l'état plus ou moins satisfaisant des conditions financières du Pensionnat, il demanda d'être relevé de ses fonctions. Alors le 14 août 1938 il est nommé curé de la paroisse Saint Jean Baptiste de McLennan, où il y passera près de quatre ans, confiné dans la partie supérieure de l'édifice, qui servait alors d'église et qui avait été le premier hôtel des frères Giroux.

Comme les Etats-Unis étaient entrés en guerre contre le Japon et l'Allemagne en décembre 1941, des soldats américains furent dirigés vers le nord de notre pays pour y construire une route, afin de rejoindre leur possession de l'Alaska par voie de terre. Les militaires catholiques n'avaient pas de chapelain de leur dénomination et manifestèrent leur désir à nos autorités ecclésiastiques d'en avoir un. Comme le Père Beaucage était toujours demeuré citoyen américain, il était naturellement le candidat idéal. C'est alors qu'au commencement d'avril 1942 il est désigné par le Vicaire Apostolique, Son Excellence Monseigneur Ubald Langlois, pour ce ministère temporaire; il se rendra jusqu'à Fort Nelson, C.B., pour visiter les camps de soldats qui construisaient la route dite de l'Alaska. Il y passera six mois.

A son retour dans Grouard, en août 1942, il reçoit une obédience pour les missions du Lac Esturgeon, c'est-à-dire Valleyview, Crooked Creek, Debolt, et Sunset House ou Snipe Lake, qu'il desservira jusqu'en février 1943. Il devient alors Supérieur de la Maison oblate de McLennan, qui était de fait l'évêché, et assistant de l'économe diocésain, le Père Luc Beuglet. En août de la même année il est nommé curé de Peace River, qu'il desservira avec soin jusqu'en février 1949. Après un repos de quelques mois aux Etats-Unis il est nommé curé de la cathédrale de McLennan le 28 septembre 1949 et le 14 janvier il devient Directeur de la Résidence Oblate de McLennan, c'est-à-dire de l'évêché. Victime de sa rigidité administrative il perd sa cure de McLennan et reçoit une obédience pour les missions du Lac Esturgeon, une seconde fois, le 18 août 1950.

Son état de santé plutôt précaire, car il souffrait d'ulcères d'estomac, et sa nostalgie de sa province oblate d'origine, la province Franco-Américaine Saint Jean-Baptiste, le poussèrent à demander au Supérieur Général un transfert à cette Province. Son désir fut exaucé et le 2 novembre 1951 il partait pour les Etats-Unis.

Le Père Beaucage était un religieux consciencieux, mais plutôt réservé. Il était d'un ordre impeccable dans ses affaires et soutenait mal toute négligence au point de vue tenue ou langage. Il possédait une maîtrise du français et de l'anglais, mais il n'a jamais eu la "bosse" de la langue indienne. Il avait un sourire moqueur mais non sarcastique. Il était bien charitable mais aussi bien exigeant de ceux avec qui il avait affaire. Il avait surtout un style bien coloré et personnel.

Après 57 ans de vie religieuse et 52 ans de sacerdoce il est allé rejoindre ses parents défunts et ses frères dans la Vie Religieuse qui l'ont précédé dans la Maison du Père. Que son âme repose en Paix!

**A Marie-Reine**

# Des fêtes communautaires

**par Eliane Desrosiers**

Le 1er décembre avait lieu un souper en reconnaissance pour les bénévoles qui ont travaillé à la construction et l'achèvement de notre "Centre Culturel". Le tout était organisé par le comité culturel.

Il y eut une nombreuse assistance pour le repas puisque c'était familial: jeunes et vieux étaient tous de la partie. A 9 heures c'était une danse avec Doug Babiy comme animateur. Il y avait de la musique pour tous les goûts et on s'est très bien amusé. Merci aux organisateurs et à tous les participants.

Le 15 décembre c'était le "party" de Noël pour les enfants surtout, mais pour le plaisir de tous. Le tout, organisé par Juliette Gour fut un succès. Bien sûr, elle eut de l'aide car elle ne pouvait faire tout ce travail seule. Nos voisins de Judal se sont joints à nous pour faire de cet événement une réussite. Pour débuter à dix sept heures trente c'était le souper genre "chance des pot" (pot luck). Il y avait une variété de bons mets pour satisfaire tous les appétits. Suivi a dix neuf heures par le Père Noël qui distribua des sacs aux enfants. Les gens en ont profité pour prendre quelques photos. Et ensuite le clou de la soirée: des pièces par les enfants et des chants de Noël très bien interprétés en français et en anglais pour satisfaire tout le monde présent. Les grands aussi étaient de la partie avec un coq et ses poules qui nous ont même pondu deux beaux gros oeufs au son d'un "quack quack" qui venait des coulisses. Les dames de Judal firent une parade de mode pour 85 qui en a fait rire plusieurs et en terminant elles ont décoré leur animatrice d'une tarte à la crème en pleine figure, heureusement qu'elle entend à rire. Quelques chants de Noël firent suite mais il se faisait déjà tard et les jeunes enfants commençaient à être fatigués. Il a fallu couper sur le programme qui était très chargé. Ce fut un très beau succès et félicitations à Juliette et tous les participants. Merci.






## ACFA régionale de Rivière-la-Paix

# Assemblée annuelle

**samedi 26 janvier 1985**

**Au Centre Notre Dame de la Paix à Falher**

- **à 19 h 30: Conférences**
- Ministère du revenu (Impôt)
- Ministère de sécurité familiale
- Ministère des anciens combattants
- **à midi: Goûter (2$/personne)**
- **à 13 h 00: Ateliers**
- Education (Emile Mandin et Jacques Moquin)
- Jeunesse (Frank Champion Demers - Conseil du trésor)
- Economie (Serge Roy)
- **à 15 h 00: Assemblée annuelle de l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix**
- **à 17 h 00: Messe**

**Au Guy-Donnelly Sportex à Donnelly**

- **à 18 h 30: Cocktail**
- **à 19 h 00: Banquet** **(Conférencier invité: M. Serge Roy, Directeur général du Conseil économique de la Beauce)**
- **à 21 h 30: Soirée dansante** (Artistes locaux invités) (Animation: André Roy)

**Prix d'entrée:** goûter du midi: 2$.
banquet et danse: 15$.



**L'ACFA de Rivière-la-Paix est à la recherche d'un(e)**

## agent de développement communautaire

**Fonctions**

- Assurer la gestion du secrétariat
- Assister l'exécutif dans le fonctionnement de la régionale.
- Assurer un lien constant et efficace entre l'ACFA et les organismes.
- Aider l'exécutif dans la planification d'un plan de développement communautaire et en assurer l'exécution

**Exigences:**

- Expérience en animation
- Facilité à travailler en équipe
- Facilité à communiquer avec le public
- Très bonne connaissance du français et de l'anglais.
- Expérience en gérance et comptabilié

**Date d'entrée en fonction:** le 1er février 1985

**Salaire:** A négocier

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au secrétariat à:

**ACFA Rivière-la-Paix**
**C.P. 718**
**Falher, Alberta**
**T0H 1M0**

# CBXFT cette semaine

## Samedi 12 janvier

07h30 Les contes de la forêt verte
08h00 Belle et Sébastien
08h30 Passe Partout
09h00 Astro le petit robot
09h30 Lucky Luke
10h00 Les mystérieuses cités d'or
10h30 L'île des rescapés
11h00 Les Héros du samedi
12h00 L'envers des médailles
13h00 D'hier à demain
14h00 Ti-Coq
16h00 Bagatelle
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Le monde de Disney
18h00 La soirée du hockey Buffalo à Montréal
20h30 Raid le cap terre de feu
21h30 Impact
22h30 Téléjournal
22h50 Le Régional
23h06 Politique fédérale
23h15 Télé-sélection Les yeux de Laura Mars

## Dimanche 13 janvier

07h30 Petit Castor
08h00 Démétan la petite grenouille
08h30 Passe Partout
09h00 Michou et Pilo
09h30 Les Fables d'Europe
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 L'envers des médailles
11h30 Horizon 2000
12h00 Soccer mondiale '82
14h00 L'acteur la voisine
14h30 Magazine de la semaine verte
15h30 Propos et confidences
16h00 Rencontres
16h30 Entre les lignes
17h00 Second regard
18h00 Téléjournal
18h05 Science réalité
18h30 Ils mèneront de monde
19h00 Terre humaine
19h30 Les beaux dimanches: Spécial Félix Leclerc
20h30 Le téléjournal
20h45 Les beaux dimanches: Ciné festival Sursis pour l'orchestre
21h45 Les beaux dimanches
23h45 Le Régional

## Lundi 14 janvier

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Rien que pour vous
11h30 Virulysse
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: L'odyssée du sous marin Merka
16h00 Bobino
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Quincy
18h00 Ce soir
18h30 A guichets fermés de Winnipeg: Groupe Laroche
19h00 Trouver l'erreur
19h30 Poivre et sel
20h00 La bonne aventure
20h30 La vie promise
21h00 Télé-lundi: Agatha Christie
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Ghaston Phébus le lion des pyrénées

## Mardi 15 janvier

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape tambour
11h00 De bien belles choses
11h30 Star trek
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Un idiot à Paris
16h00 Bobino
16h30 Minibus
17h00 L'incroyable Hulk
18h00 Ce soir
18h30 Phare ouest
19h00 Grand Papa
19h30 101 ouest, Avenue des Pins
20h00 Monsieur Le Ministre
20h30 Coup d'oeil
21h00 Dallas
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Rencontres
23h30 Cinéma: Tiens-toi bien après les oreilles à papa

## Mercredi 16 janvier

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape tambour
11h00 Zig Zag
11h30 Pacha
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Le temps de vivre
16h00 Bobino
16h30 Au jeu
17h00 Fraggle rock
17h30 Du tac au tac
18h00 Ce soir
19h00 Le vagabond
19h30 Le parc des braves
20h00 Marie Chapdelaine
21h00 Lautrec 85
21h59 Sport Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Reflets d'un pays
24h00 Cinéma: L'ange ivre

## Jeudi 17 janvier

09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape tambour
11h00 Question de droit
11h30 Les fantômes du château
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Je vous ferai aimer la vie
16h00 Bobino
16h30 Traboulidon
17h00 Légende du monde
17h30 Par chocs: Défi 85
18h00 Ce soir
18h30 Pile ou face
19h00 Génies en herbe: Sir Winston Churchill (Calgary) vs J.P. Vanier (Edmonton)
19h30 Court circuit
20h00 Les grands films: Le shérif est en prison
21h59 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h25 Le point
23h00 A première vue
23h30 Cinéma: L'infirmière de la compagnie

## Vendredi 18 janvier

09h30 Sur le bout de la langue
09h45 A votre rythme
10h00 Passe Partout
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Les ateliers
12h00 Légendes indiennes
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h30 Télé-feuilleton: Maitres et valets
15h30 Prince Noir
16h00 Bobino
16h30 Ulysse 31
17h00 Télé 5:
18h00 Ce soir
19h00 A plein temps
19h30 Vivre à trois
20h00 Hors série:
21h00 Déjà 20 ans
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Vivre en forme
23h10 Cinéma: Attention... à va s'facher

## Ciné-club pour enfants

Le 19 janvier 1985, de 10 h 30 à 12 h 00, au Musée Provincial (12845 - 102e avenue) Un bon petit Diable (français)

Dans les années 1860 en Normandie. Après la mort accidentelle de ses parents, Charles, dix ans, a été recueilli par Madame Mac Miche, vieille dame égoiste et avare. Turbulent mais bon coeur, Charles a le diable au corps. Persécuté par la mégère, Charles ne se laisse pas faire et à chaque brimade répond par une vengeance soigneusement mijotée. Entre ce bon petit diable et la mère Mac Miche c'est l'escalade. Décidée à se débarasser de l'enfant, mais à conserver son héritage, Madame Mc Miche envoie Charles dans le sinistre pensionnat des frères Nick. Mais Charles a tôt fait de semer la panique dans ce bagne, organisant même une évasion collective. De retour au village, Charles se verra rendre justice, et son héritage, par le juge de paix. Privée de ce précieux pécule, l'affreuse Mac Miche en perdra la tête et en mourra...

Aucun billet vendu individuellement pour un seul film, il vous faut une carte de membre. Pour plus d'informations composez le 420-2002.

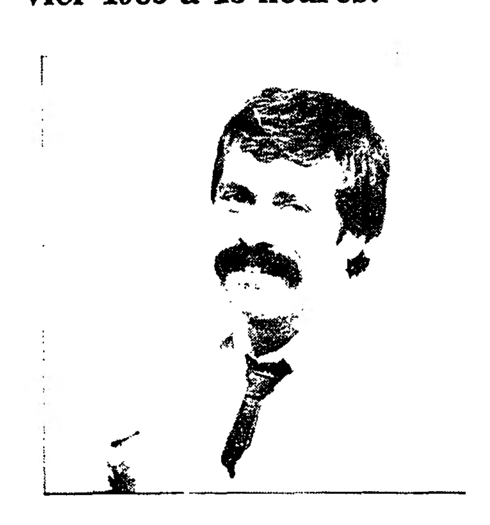
# Le Franco, en Alberta depuis 1928



# Génies en herbe

## Enregistrement des finales interprovinciales

Cette année, les finales interprovinciales de Génies en herbe auront lieu à Edmonton dans les studios de CBXFT **le 20 janvier 1985 à 13 heures.**



Animateur: Normand Latour

Venez encourager l'équipe albertaine qui devra affronter une équipe de Vancouver et une de Régina.

Les finalistes de ce tournoi iront à Montréal pour la série nationale de Génies en herbe. Nous vous attendons au studio 2 à 13 heures, dimanche le 20 janvier au 8861 - 75e rue, Edmonton.

Réalisation: Jean Patenaude

Juge: Marcel Lavallée



## humour

Albert rencontre un de ses amis, Jacques, et celui-ci a l'air tout réjoui. Comme Jacques passe pour n'être pas très fort, Albert s'empresse de lui demander les raisons de sa satisfaction.

— Je viens de trouver une situation formidable, expliqua Jacques. Tu te rends compte, on me donne dix millions pour commencer.

— C'est incroyable. Et qu'est-ce que c'est comme situation?

— Gendre.

•••

Cette jeune fille de bonne famille venait de se mettre au piano, et les invités l'écoutaient sans trop manifester les sentiments qu'ils éprouvaient.

Quand elle eut terminé, un pianiste renommé s'approcha d'elle et lui demanda:

— Pour quelle raison ne vous servez-vous pas de pédales?

— Oh, dit-elle en rougissant, je ne joue pas assez vite pour me servir des freins.

•••

Au cours d'un cocktail, un auteur était en train de blaguer les médecins et il avait des mots assez durs à l'égard des membres de cette corporation.

Un médecin qui se trouvait dans l'assistance intervint alors:

— Mon cher, j'ai l'impression que vous y allez fort. Je sais très bien que nous avons beaucoup d'ennemis en ce monde...

— Et dans l'autre? interrompit l'auteur...

•••

Un monsieur pénètre dans la salle de rédaction, furieux:

— Mais vous êtes complètement dingue! Regardez ce que vous avez marqué: décédé. Je suis inondé de fleurs, toute la famille est aux quatre cents coups, faites quelque chose...

— On peut peut-être vous inscrire dans la rubrique "naissances"!

•••










## Correspondants(es)

L'hebdomadaire francophone de l'Alberta **Le Franco-Albertain** est actuellement à la recherche de correspondants(es) pour compléter son réseau en région:

- **Régionale d'Edmonton**
- **Régionale de Bonnyville**

Ayant une liberté de manoeuvre considérable, le ou la correspondant(e) devra pouvoir assurer à une **fréquence régulière** (sinon hebdomadaire) une "couverture" de l'actualité francophone dans la région où celui-ci (celle-ci) sera affecté(e).

Le ou la correspondant(e) devra faire preuve d'imagination, de créativité dans la façon d'aborder des thèmes qui concernent l'ensemble de la francophonie (éducation, économie, etc.). Cependant, il(elle) ne pourra non plus négliger une assistance aux principales réunions, rencontres, activités qui se dérouleront dans la région.

**A noter:** Une rémunération est prévue pour chaque article publié.

*Si vous êtes intéressé à poser votre candidature, veuillez contactez M. Yves Lavertu ou M. Paul Denis au numéro de téléphone suivant:* **423-5672.**






## Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES, portant sur les projets énumérés ci-dessous, adressées à l'agent, Finances et administration, Travaux publics Canada, Edifice Harry Hays, pièce 632, 220, 4e avenue s.-e., Calgary (Alberta), T2G 4X3, téléphone (403) 231-5637, seront reçues jusqu'à 11 h 30, heure normale des Rocheuses, le jour de la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux ministériels énumérés, sur versement du dépôt exigé.

**PROJET**

**N° 360173-4-2 pour Bureau du Gouvernement du Canada des Jeux olympiques d'hiver en 1988**
**Calgary (Alberta)**
**Parc olympique Canada**
**Bobsleigh et luge**
**Soumission préliminaire pour structure de soutien en tubes d'acier**

Date limite: **le 23 janvier 1985**

Dépôt: **250$**

On peut se procurer les documents de soumission aux endroits suivants: 9925, 109e rue, 2e étage, pièce 200, Edmonton (Alberta); édifice Harry Hays, pièce 632, 220, 4e avenue s.-e., Calgary (Alberta); édifice Motherwell, pièce 1100, Regina (Saskatchewan); 221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); édifice Federal, pièce 201, 269 rue Main, Winnipeg (Manitoba); 1166, rue Alberni, Vancouver (C.-B.); 4900, rue Yonge, 12e étage, Willowdale (Ontario). On peut examiner les documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs d'Edmonton, Calgary (Alberta); Winnipeg (Manitoba); Regina et Saskatoon (Saskatchewan); Vancouver (C.-B.) et Toronto (Ontario).

**Nota:** Une réunion d'information se tiendra le 10 janvier 1985 à 9 h 30 (heure normale des Rocheuses) dans les bureaux de la firme Underwood McLellan Ltd., situés au 2540, chemin Kensington n.-o., Calgary (Alberta).

**INSTRUCTIONS**

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

**Canada**

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

**AVIS**

**Projet de modification au Règlement sur la radiodiffusion (M.F.)** - Prescription d'une nouvelle classe supplémentaire de licences M.F.: la licence expérimentale. Avis public CRTC 1984-316. Dans l'avis public CRTC 1984-233 intitulé "Examen de la radio à Windsor", le Conseil a reconnu qu'un certain nombre de caractéristiques très particulières distinguent Windsor de tous les autres marchés du Canada et justifient une démarche réglementaire exceptionnellement souple, spécialement au chapitre de l'application de la politique en matière de radio M.F. Il annonçait également qu'il était en train de rédiger des modifications au Règlement M.F. afin que celui-ci offre la souplesse nécessaire pour tenir compte de situations spéciales. Les modalités et conditions de base concernant l'exploitation des stations de radio M.F. canadiennes sont énoncées dans le Règlement sur la radiodiffusion (M.F.) du Conseil, tandis que les objectifs de la radio M.F. sont établis dans des énoncés généraux de politique et, à divers degrés, dans des décisions du CRTC concernant des demandes particulières. Comme il était signalé dans l'avis public CRTC 1984-233, le Conseil a le pouvoir de s'écarter des politiques qu'il a énoncées, lorsqu'il a un motif de le faire, que ce soit pour tenir compte de circonstances particulières ou pour infléchir son orientation. Le Règlement actuel, toutefois, ne prévoit aucune disposition qui donnerait au Conseil la souplesse voulue pour tenir compte de circonstances particulières; le Règlement, dont l'application est obligatoire pour le Conseil, ne peut être changé que par voie de modification. En conséquence, afin que le Conseil puisse jouir de suffisamment de latitude pour tenir compte de circonstances exceptionnelles comme celle qui prévalent dans le marché de Windsor ainsi que de celles qui pourraient, de temps à autre, exister dans d'autres parties du pays à la suite de la prise d'initiatives de nature temporaire et expérimentale, il propose aujourd'hui de modifier le Règlement sur la radiodiffusion (M.F.), à savoir la licence expérimentale. Cela permettra au Conseil d'assouplir, à l'endroit des détenteurs de la nouvelle classe de licence, pour une période d'essai, certaines exigences réglementaires qu'ils devraient respecter s'ils détenaient des licences indépendantes ou jumelées. Toutes les parties désireuse de formuler des observations sur le projet de modification doivnt présenter leurs exposés au Secrétaire général, CTRC, Ottawa (Ont), K1A 0n2, au plus tard le **28 janvier 1985.**

**Canada**

**le nord**

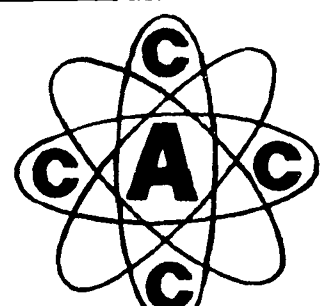
### Offre d'emploi
### Gérant(e) Général(e)

Les Presses du Nord-Est de l'Ontario Inc. est à la recherche d'un(e) gérant(e) général(e) qui assumera les responsabilités du journal Le Nord et de l'imprimerie La Bonne Impression.

Le-la gérant(e) est responsable de l'administration financière de l'entreprise, la gestion du personnel, la production du journal et les activités de l'imprimerie. Ce poste relève directement du conseil d'administration.

EXIGENCES:
- formation et expérience en gestion des affaires et du personnel
- expérience en administration d'une petite entreprise
- connaissance du traitement de l'information
- excellente connaissance du français parlé et écrit
- de l'initiative et du sens des affaires

Salaire à négocier selon les compétences
Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae a
Fernand Grenier, président
Conseil d'administration
Les Presses du Nord-Est
de l'Ontario, Inc.
C.P. 2320
Hearst, Ontario
POL 1NO
705-362-8464



# CONSEIL ALBERTAIN de la COOPERATION

*Vos intérêts économiques*

**Gestion coopérative part 1**

# La structure de financement

La structure de financement d'une entreprise repose sur plusieurs éléments. Chacun de ces éléments a un rôle particulier à jouer et son importance peut varier en fonction du secteur d'activité ou des besoins précis de l'entreprise à un moment donné de son histoire. Il s'agit donc d'une structure complexe qui doit être évaluée de façon particulière dans chaque cas.

Il existe cependant certain règles que tout gestionnaire d'entreprise coopérative devrait respecter. Ainsi:

1- la base du financement d'une entreprise doit être constituée des capitaux apportés par ses propriétaires (membres);
2- le financement à long terme doit être utilisé pour financer les immobilisations et le financement à court terme, les opérations courantes;
3- l'ensemble des sources de financement doivent se completer de façon à contribuer au maximum aux résultats de l'entreprise et aux bénéfices de ses membres.

Essentiellement, le financement d'une entreprise provient de deux sources: interne et externe. Dans un premier temps, il y a ce qui est apporté par les propriétaires, soit sous forme de capital, soit sous forme de surplus réinvestis. Dans une coopérative comme dans toutes les entreprises, l'avoir des membres constitue la base du financement. C'est en effet le levier qui permet de faire démarrer l'entreprise.

Cette source de capital est d'autant plus importante pour une coopérative qu'elle a un coût très faible. Les administrateurs et les dirigeants devraient donc y accorder beaucoup d'importance. Les membres d'une coopérative accepteront d'autant plus facilement de capitaliser leur entreprise que les services qu'ils en attendent sont importants. Les administrateurs doivent donc démontrer aux membres les avantages (financiers et autres) qu'ils ont à bien capitaliser leur entreprise.

Ce que les membres ne peuvent investir, la coopérative doit se le procurer auprès des institutions financières. Il importe de bien utiliser les diverses sources de crédit qui sont disponibles. Les immobilisations et les autres investissements à long terme devraient faire l'objet d'un financement à long terme. Cela rend la planification financière plus facile. Contrairement à la stabilité recherchée au niveau du financement à long terme, le financement à court terme (marge de crédit, crédit fournisseurs, estc.) doit permettre à l'entreprise de s'adapter à diverses situations.

Ce qu'il faut surtout savoir au sujet du financement externe,c'est que cela se négocie autant avec les institutions financières qu'avec les fournisseurs. Meilleure sera votre situation financière, meilleures seront vos conditions. Vos créanciers ont besoin d'avoir confiance en votre entreprise pour vous aider à vous développer. De bonnes relations sont souvent aussi importantes que de bons résultats.

## Conclusion

La structure financière d'une entreprise coopérative doit être équilibrée. Cela signifie que le financement extérieur doit être contenu dans certaines proportions de façon à ne pas rendre l'entreprise trop dépendante de ses créanciers. Une coopérative bien capitalisée contrôle mieux son propre développement. Elle obtient également des conditions de crédit plus favorables auprès des institutions financières. Cela lui permet de réduire les coûts de son financement et de transmettre l'économie réalisée à ses membres par de meilleurs prix ou de meilleurs services.





Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

# AVIS C.R.T.C.

## Émissions Spécialisées

CRTC – Avis d'audience publique 1984-108

Le Conseil annonce qu'il tiendra une audience publique à partir du 5 février 1985 au Centre de conférences, Phase 4, 140 promenade du Portage à Hull (Qué.) en vue d'étudier les demandes suivante :

**1. The Star Channel Services Ltd.**, a/s Marcus A. Wide, Coopers and Lybrand Limited : Demande (840928600) présentée en vue d'obtenir la permission de modifier la licence de radiodiffusion pour son réseau de télévision payante d'intérêt général de langue anglaise, en agrandissant son aire de desserte pour y inclure les provinces de l'Atlantique, le Québec et l'Ontario. La requérante compte utiliser "The Disney Channel" comme source importante de sa programmation. La demande peut être examinée au 5151, rue George, suite 1700, Halifax B3J 2L4.

**2. D.E.F.I. Jeunesse Inc.**, 8500 Saguenay, Brossard (Qué.), J4X 1M6 : Demande (843069600) présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau visant la distribution d'un service canadien d'émissions spécialisées en langue française visant les jeunes et la famille. La demande peut être examinée au 5225, rue Berri, Montréal.

**3. Michael G. Rinaldo**, représentant une compagnie à être constituée : Demande (841300700) présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau visant la distribution d'un service canadien de langue anglaise d'émissions spécialisées portant sur la santé et les habitudes de vie. La demande peut être examinée chez : Rinaldo, Rosenfeld, Avocats et notaires, The Personal, 701, ave Evans, Suite 901, Etobicoke (Ont.) M9C 1A3.

**4. Youth Broadcasting Inc.** c.p. 16127, succursale 'F', Ottawa, K2C 3S9 : Demande (822446900) présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau visant la distribution d'un service canadien d'émissions spécialisées en langue anglaise visant les enfants, les jeunes et la famille. L'on escompte que ce service recevra l'appui de l'entreprise "The Disney Channel" au Canada. La demande peut être examinée au : 1500, rue Merivale, Pièce 278, Ottawa.

**5. François Macerola**, Commissaire à la cinématographie, O.N.F., au nom d'une société à être constituée : Demandes (843094400, 843095100) présentées en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau visant la distribution de services canadiens d'émissions spécialisées de langue anglaise et française visant les enfants et les jeunes. Les demandes peuvent être examinées à : L'Office national du film, 150, rue Kent, 6ième étage, Ottawa K1A 0M9 et à tous les bureaux de l'O.N.F. au Canada.

**6. Canadian Health Network Ltd. :** Demande (832441000) présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau visant la distribution d'un service canadien de langue anglaise d'émissions spécialisées relatives à la médecine et aux soins médicaux. La demande peut être examinée au 345 est, boul. Lakeshore, suite 201, Oakville (Ont.) L6T 1J5.

**7. First Choice et Allarcom Ltd. :** Demande (841171200) présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau visant la distribution d'un service de télévision payante d'émissions visant la famille. La demande peut être examinée au 88 est, rue Queen, suite 300, Toronto M5C 1S6 et au 5325 – 104ième rue, Edmonton (Alta) T6H 5B8.

**Renseignements additionnels :** Compte tenu du bref délai entre la réception et la publication des demandes, les requérantes auront jusqu'à minuit, le 28 décembre 1984 pour soumettre leurs réponses écrites aux demandes de renseignements additionnels du Conseil. Si, à cette date, le Conseil n'est pas satisfait de la validité des réponses reçues de certaines ou de toutes les requérantes, toute demande qui n'aura pas été remplie de façon satisfaisante ne sera pas entendue à l'audience publique prévue pour le 5 février. Un avis public sera publié, précisant les demandes qui ne seront pas entendues.
En raison de cette procédure et afin de donner à tout intervenant éventuel suffisamment de temps pour examiner tous les renseignements, la date limite pour la soumission d'interventions est fixée au **28 janvier 1985.** Les interventions doivent être envoyées au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et copie conforme au requérant.
Examen des demandes et des documents pendant les heures normales de bureau :

Salle d'examen du C.R.T.C.
Les Terrasses de la Chaudière
1, promenade du Portage
5ième étage
Hull (Québec)
(819) 997-2429

ou :

700, West Georgia, Suite 1130
Case postale 10105
Vancouver (C.-B.) V7Y 1C6
(604) 666-2111

Canada

# Cartes d'affaires et Professionnelles...

# Place aux écoliers

Les élèves de la 4e année d'immersion française à l'école St-Stanislaus d'Edmonton nous ont fait parvenir quelques poêmes sur un même thème que nous publions cette semaine. Les professeurs des écoles d'immersion et des écoles francophones sont invités à faire parvenir au Franco les chefs-d'oeuvre de leurs élèves, poêmes, compositions etc. Le Franco se fera un plaisir de les publier moyennant la disponibilité de l'espace dans le journal. En plus, chaque élève recevra une lettre de félicitations du directeur du Franco avec une copie du journal.

# J'aimerais être...

J'aimerais être un lion dans les bois
Qui voyage beaucoup et marche comme un roi
Et mange ce qu'il trouve et chante un, deux, trois.

J'aimerais être un chapeau tout orange
Qui va au restaurant et regarde des personnes qui mangent
Et qui se repose quand c'est la nuit quand monsieur me range.

J'aimerais être une fleur dans le soleil
Qui aime avoir des visiteurs comme une abeille
Et aime regarder les écureuils.

**Karma Sehn**
**4e année**
**St. Stanislaus**

# J'aimerais être...

J'aimerais être un lapin
Qui mange beaucoup de pain
Et aime monter dans les sapins.

J'aimerais être un chien
Qui aime faire rien
Et joue les jeux très bien.

**Jeremy Roberts-Mason**
**4e année**
**St-Stanislaus**

# J'aimerais être...

J'aimerais être Nicolas
Qui mange du chocolat
Quand il va ici et là.

J'aimerais être des bonbons
Qui sont grands comme des crayons
Et ronds comme des ballons.

J'aimerais être une fleur
Jaune comme du beurre
Portée sur mon coeur.

**Ann-Marie Johnson**
**St-Stanislaus**





Commission canadienne des transports

A titre de renseignement
Notre référence:
2-N153-7A(347/84)(OPLD)
No. 7320 au rôle

**Requête présentée par Northwest Territorial Airways Ltd. en vue de modifier le permis no. A.T.C. 3016/79(NS)**

Le permis n° A.T.C. 3016/79(NS) autorise Northwest Territorial Airways Ltd. à exploiter un service aérien commercial régulier entre points déterminés (classe 2), au moyen d'aéronefs à voilure fixe limités à l'utilisation de quatre (4) aéronefs dotés d'hélices du groupe F, pour le transport de personnes, de marchandises et de courrier, afin de desservir les points: Yellowknife, Rankin Inlet, Frobisher Bay (Territoires du Nord-Ouest), et Winnipeg (Manitoba).

La titulaire demande maintenant l'autorisation de desservir le point additionnel Edmonton (Alberta) sous le permis susmentionné.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Comission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard le **4 février 1985,** avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées

Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens à Ottawa, K1A 0N9.

**J.O. Lévesque**
**Division des permis intérieurs**
**pour le directeur suppléant**
**Direction des permis**
**Comité des transports aériens**
**Ottawa, K1A 0N9**

Canada



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

**AVIS**

Avis public CRTC 1984-319.

**Premier Choix: TVEC.**

Demande de Premier Choix: TVEC visant à modifier sa licence de réseau afin de limiter son aire de rayonnement à l'Est du Canada. Montréal (Québec) - 843237900. Le conseil a reçu une demande de modification de licence présentée par Premier Choix: TVEC Inc., visant à redéfinir l'aire de desserte de Premier Choix: TVEC de manière à n'inclure que les régions de l'Atlantique, du Québec et de l'Ontario au lieu du Canada tout entier. La demande indique que les coûts marginaux de prestations du service de Premier Choix: TVEC dans l'Ouest du pays l'emportent nettement sur les revenus marginaux obtenus. La requérante demande donc l'autorisation de cesser de desservir l'ouest de la frontière Ontario/Manitoba, tout en continuant à desservir l'Est du pays. La requérante a fait savoir que Premier Choix: TVEC a rejoint environ 200 abonnés dans l'Ouest du pays, lesquels résident tous en Colombie-Britannique. Etant donné que les coûts relatifs à la liaison ascendante et à l'utilisation du satellite aux fins de la distribution de ce service s'élèvent à plus d'un million de dollars par année, la requérante indique que ces coûts à eux seuls, signifient un coût net par abonné d'environ 5 000$ par année. Premier Choix: TVEC a songé à d'autres possibilités permettant la distribution de services de télévision payante d'intérêt général de langue française dans l'Ouest du Canada. Toutefois, selon la requérante, le maintien de ce service dans l'Ouest du Canada n'est pas réalisable sur le plan économique à ce moment-ci. En conséquence, la requérante propose de réexaminer la question de l'acheminement de son service dans l'Ouest du Canada et de présenter une recommandation avant l'expiration de sa licence actuelle le 1er mars 1987. Le Conseil note la demande (843334400) reçue de First Choice en vue de modifier la condition de licence susmentionnée en y supprimant le mot "nationale". Toute partie intéressée peut formuler des observations sur les changements proposés dans les 30 jours de la publication du présent avis. Après la dite période, le Conseil établira s'il y a lieu de porter cette demande à l'ordre du jour d'une audience publique future. Tous les exposés doivent être déposés auprès du Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ontario), K1A 0N2, au plus tard le **28 janvier 1985.**

Quiconque peut consulter la documentation complète touchant cet avis aux bureaux du titulaire de licence dont l'adresse est donnée ci-haut; au C.R.T.C., Edifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 Promenade du Portage, Pièce 561, Hull (Québec); et aux bureaux régionaux du C.R.T.C.: Complexe Guy Favreau, Tour de l'Est, 200 ouest, boul. dorchester, Pièc 602, Montréal (Québec) H2Z 1X4, Suite 1130, 700 West Georgia, B.P. 10105, Vancouver (C.-B.), V7Y 1C6, Pièce 428, 4e étage, Barrington Tower, Scotia Square, Halifax, (N.-E.) B3J 2A8, Edifice Kensington, 275, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3.

Les interventions doivent être envoyées au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ontario) **K1A 0N2** et copie conforme à la requérante le ou avant le 28 janvier 1985. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du C.R.T.C. (819) 997-1328 ou 997-1027, ou les Services d'information du C.R.T.C. à Hull au (819) 997-0313 ou le bureau régional de: Montréal (514) 283-6607, Vancouver (604) 666-2111, Halifax (902) 426-7997, Winnipeg (204) 949-6306.

Canada

Travaux publics Canada | Public Works Canada

## Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Travaux Publics Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11 h 30 (HNR) à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

**PROJET**

**No. 000681**
**Leduc, Alberta**
**Edifice du gouvernement du Canada**
**Remplacement de fenêtres et travaux connexes**

Date limite: **23 janvier 1985**

Dépôt: **aucun**

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 2e étage, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta; et peuvent être étudiés au bureau de l'Association de la Construction à Edmonton, Calgary.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada




## OFFRE D'EMPLOI

### Journaliste

Le Nord requiert un journaliste à plein temps à son bureau à Hearst.

Ce travail exige:
- une excellente connaissance du français parlé et écrit.
- une bonne connaissance de l'anglais
- une voiture
- du travail en soirée et en fin de semaine.

Salaire à discuter.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae a

Kathryn Fournier
Gérante-générale
Le Nord
C.P. 2320
Hearst, Ontario
POL 1NO
(705) 362-8464

Commission de la Fonction publique du Canada | Public Service Commission of Canada

## Planificateur de District

Ministère des Affaires indiennes et du Nord
North Battleford (Saskatchewan)

**Nous avons besoin** d'un planificateur qui participera à l'élaboration de plans fondés sur le milieu communautaire pour les gouvernements indiens. Le titulaire aidera à planifier des programmes d'ordre social, politique et économique dans les réserves. Il lui incombera aussi d'évaluer les dits programmes.

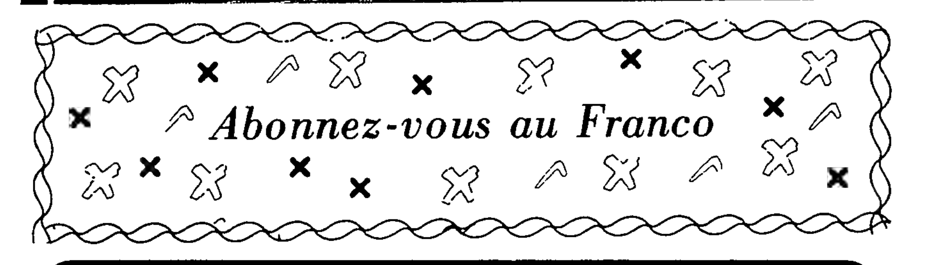
**Le titulaire possède** un diplôme en planification communautaire ou tout autre diplôme connexe, outre de l'expérience en planification communautaire.

**Faire parvenir son curriculum vitae et (ou) demande d'emploi,** en rappelant le numéro de référence S-84-52-0289-0140 (W8F), à:
Doug Kenney
Commission de la Fonction publique du Canada
1010-1867 rue Hamilton
Regina, (Sask.) S4P 2C2
Téléphone: (306) 359-5720
Après les heures de bureau: (306) 359-5720
(TDD): (306) 359-6719

**Date de clôture:** 21 janvier 1985
*Information is also available in English. Please call the above-mentioned officer.*

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous




CN RAIL

## Appel d'offre pour

**MODIFICATIONS AU PREMIER PLANCHER DE L'ATELIER DIESEL, CHANTIER CALDER, EDMONTON, ALBERTA.**

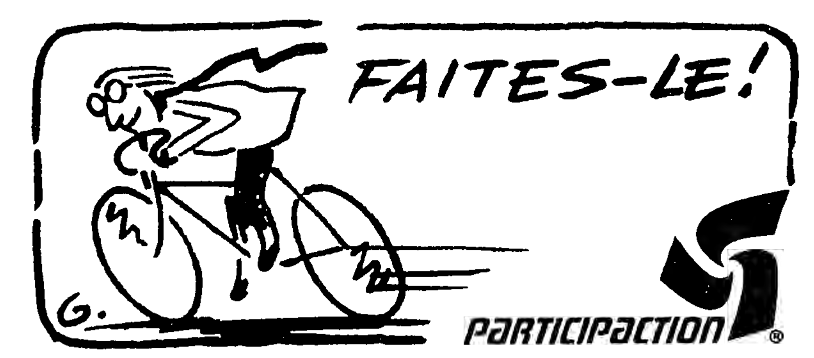
Les travaux consistent en travaux de démolition; maçonnerie; métaux variés; menuiserie, toiture, finition intérieure; kiosques préfabriqués; travaux d'électricité et de mécanique.

Les soumissions cachetées dans une enveloppe pré-adressée seront reçues jusqu'à midi (HNR) mardi, 29 janvier 1985.

Les documents de soumission sont disponibles du bureau du Chef Ingénieur Régional, 15e étage, 10004 - 104 avenue, Edmonton, Alberta; le ou après jeudi, 10 janvier 1985 sur dépôt d'un chèque certifié au montant de cinquante dollars (50$) établi à l'ordre du Canadien national. Le dépôt sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans les trente (30) jours qui suivent la date de la fermeture de l'appel d'offre. Pour de plus amples informations techniques communiquez au le bureau du directeur de projet, Edmonton, Alberta (403) 477-9261.

Le ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

**R.A. Walker**
**vice-président**
**Edmonton, Alberta**




Commission de la Fonction publique du Canada | Public Service Commission of Canada

## Chef du Programme des services pour les jeunes

**Statistique Canada**
**Ottawa (Ontario)**

**Nous cherchons** un individu compétent pour administrer le Programme des services pour les jeunes du Centre canadien de la statistique juridique. Vos responsabilités comprendront la formulation, l'élaboration et la direction d'un programme intégré de statistiques et d'analyse concernant la partie du régime juridique du Canada qui s'adresse aux jeunes. Vous aurez aussi à diriger les travaux méthodologiques nécessaires pour établir les concepts et les définitions, à diriger la collecte et le dépouillement des données, et l'analyse appropriée et la diffusion professionnelle des données et de l'information statistiques.
**Vous devez** pour obtenir ce poste détenir un grade acceptable d'une université reconnue et une spécialisation appropriée en économique, en sociologie ou en statistique. Vous devez également posséder de l'expérience de la gestion d'un organisme de grande envergure y compris l'établissement, la mise en oeuvre et l'analyse de programmes statistiques du régime juridique. Ce poste exige la connaissance du français et de l'anglais. Notez que dans certains cas, nous assurons la formation linguistique de la personne choisie.
Les résultats de cette annonce pourraient servir à doter des postes semblables au sein du Centre canadien de la statistique juridique.
**Nous vous offrons** une rémunération située entre $48,948 et $53,885 en plus d'une gamme complète d'avantages sociaux.

**Adressez votre curriculum vitae et/ou votre demande d'emploi,** en indiquant le numéro de référence S-84-31-1096-LJ-07 (W8F), à:
Lise Jaenicke (613) 996-9676
Commission de la Fonction publique du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0M7

**Date limite:** le 18 janvier 1985
*This information is available in English by contacting the person mentioned above.*

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

Canada



## COMMISSION CANADIENNE SUR LA DETERMINATION DE LA PEINE PRESENTATION DES MEMOIRES

Le décret C.P. 1984-1585 du 10 mai 1984 a créé la Commission canadienne sur la détermination de la peine en vertu de la Partie I de la **Loi sur les enquêtes** du Canada.

La Commission a pour mandat d'examiner les aspects suivants de la détermination de la peine:

(a) Les peines maximales et les modifications souhaitables quant à certaines infractions, compte tenu de leur gravité comparativement à d'autres infractions.
(b) Différentes méthodes d'aborder l'élaboration des lignes directrices en matière de détermination de la peine compte tenu du contexte canadien
(c) Les rapports qui devraient exister entre ces lignes directrices et: le pouvoir discrétionnaire de poursuite du ministère public, les négociations portant sur les chefs d'accusation et les plaidoyers, les peines minimales prévues par la loi de même enfin que la libération conditionnelle et la réduction de peine prévue par la **Loi sur les pénitenciers**.
(d) Les systèmes d'information nécessaires à l'usage et à la mise à jour des lignes directrices.

**Les parties intéressées sont invitées à faire parvenir par écrit leurs renseignements et opinions quant au mandat de la Commission au plus tard le 15 avril 1985.** La Commission pourra, si elle le juge opportun, rencontrer des personnes ou des organismes qui auront déposé un mémoire, pendant les mois de mai et de juin 1985.

Toute personne présentant un mémoire doit consulter le décret 1984-1585 et obtenir aussi auprès de la Commission la liste des conditions de présentation des mémoires. Un mémoire ne respectant pas ces conditions ne sera pas accepté.

Il n'est pas du mandat de la Commission de traiter de la peine capitale, non plus que des questions soulevées par la **Loi sur les jeunes contrevenants** et la Commission n'en traitera pas. Elle entend se limiter aux infractions prévues au **Code criminel**, à la **Loi sur les stupéfiants** et aux parties III et IV de la **Loi des aliments et drogues.**

**Toute demande additionnelle de renseignement et toute communication écrite doivent être adressées au bureau de la Commission:**

| **En personne** | **Par courrier** | **Par téléphone** |
| --- | --- | --- |
| 5e étage | Boîte postale: 2399 | (613) 996-2059 |
| Edifice Jackson | Succursale D | |
| 122 rue Bank | Ottawa, Ontario | |
| Ottawa, Ontario | K1P 5W5 | |

Juge J.R. Omer Archambault
Directeur exécutif




Gardienne désirée pour enfant de 2 1/2 ans dans le quartier St-Thomas. Téléphone: 469-2064.

Je fais présentement une recherche en profondeur concernant l'historique de la "crêche de l'enfant Jésus" et de son évolution au fil des siècles à travers le Canada. Si vous possédez de l'information, des références ou de la documentation à ce sujet, s.v.p. communiquez avec: Jacques Blain, C.P. 1175, Nicolet, P.Q. J0G 1E0.

Chambre et pension - prix à discuter- #17, 2024 - 57e rue. Téléphone: 450-1256.

A vendre un jeu intélévision avec une cassette $100.000. Communiquez au 476-5807.

A vendre Motorhome Apalache 1980, 23 1/2 pieds, 77,000 kilomètres, moteur 400, $31,000. Tél.: 433-9376.

Je serais intéressée à prendre tout travail de conciergerie. Je préférerais travailler avec des personnes francophones. Si vous avez besoin d'un concierge, appelez Mme Aubert au 433-9376.

A vendre - aspirateur Advance Low Boy Commercial. Demande 125$ 488-9478.

A vendre un col de renard bleu (2 ans) de très belle qualité et en très bonne condition. Egalement à vendre un manteau gris pure laine, grandeur huit ans pour dames. A vendre ensemble ou séparément. Le prix d'achat était de $450. mais laisserais à moitié prix. Téléphonez à: 468-1442.



LOI SUR LES OFFICES DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE FERME

Conseil national de commercialisation des produits de ferme

## AVIS D'UNE AUDIENCE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions des articles 8 et 9 de la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme, le Conseil national de commercialisation des produits de ferme donne, par la présente, AVIS de la tenue d'une AUDIENCE PUBLIQUE à propos d'une enquête sur le bien-fondé de la création d'un office de commercialisation

Le public est avisé que des copies du projet de plan pour un office national de commercialisation du tabac jaune, de même que les Règles de procédure du Conseil national de commercialisation des produits de ferme sont disponibles des bureaux du Conseil sis au 300, rue Sparks, 2e étage, immeuble du Centre, Place de Ville, Ottawa (Ontario) K1R 7S3

L'audience a pour objet de déterminer le bien-fondé de la création d'un office et de savoir si la production et la commercialisation du tabac seraient mieux servies par le recours à un office créé en vertu de l'article 18 de la Loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme

Pour atteindre cet objectif, le jury du Conseil devra inclure les éléments suivants dans son enquête

a) une évaluation de la situation actuelle des producteurs canadiens de tabac et des effets potentiels que l'établissement d'un office national pourrait avoir sur eux;

b) une analyse des problèmes actuels du secteur du tabac et des effets potentiellement stabilisateurs et bénéfiques que la création d'un office pourrait avoir;

c) une détermination de la possibilité d'assurer que sous la régie d'un office, les consommateurs seront sûrs d'obtenir un approvisionnement régulier de produits de qualité à un prix raisonnable;

d) le degré de collaboration fédérale-provinciale requise pour appliquer le plan de commercialisation proposé;

e) une étude des conditions, des assertions et de l'avant-projet de commercialisation contenus dans le projet actuellement à l'étude.

f) une évaluation de la situation pour savoir s'il faudrait imposer des restrictions sur les activités d'un office de commercialisation du tabac ou sur l'un ou l'autre des pouvoirs conférés par les dispositions de l'article 23 de la Loi.

Toute personne ou association désireuse d'exprimer son point de vue sur les questions qui seront abordées au cours de l'audience peut le faire en remettant en mains propres une présentation ou en l'envoyant par la poste a l'adresse indiquée plus haut. Une présentation devrait énoncer clairement les opinions de la partie intéressée au sujet des questions à l'ordre du jour et contenir toute information pertinente propre à expliquer ou à appuyer de telles opinions. Les presentations devront se conformer au format indiqué dans les articles 7 et 16 des Règles de procedure et être remises au Conseil en trois exemplaires. Toute personne désirant comparaître à l'audience publique devra en faire la demande par écrit. Pour être prises en consideration, les présentations doivent parvenir au Conseil au plus tard le **1 mars 1985.**

Le Conseil fondera sur la nature des presentations reçues dans le delai fixe ci-haut pour déterminer si, oui ou non, une presentation orale sera nécessaire. Dans l'affirmative, un mandat de comparution ou une citation pourra être signifié a la partie intéressée, lui indiquant la date, l'heure et le lieu de l'audience au cours de laquelle elle devra faire une présentation. Il appartient au Conseil de decider si les presentations doivent etre faites en forum public partiel ou complet, ou a huis clos dans le cas de divulgation d'informations financieres personnelles

L'audience commencera et se terminera aux dates qui seront annoncees ulterieurement par le Conseil. Les seances de l'audience pourront etre tenues de temps en temps aux endroits designes a la discretion absolue du Conseil

La presidente du Conseil national de commercialisation des produits de ferme

S. June Menzies

Conseil national de commercialisation des produits de ferme

# "Die Fledermaus" (La chauve-souris) de Johann Strauss Jr.

**A Edmonton, les 17, 19 et 21 janvier prochains**
**Auditorium du Jubilé**
**Texte anglais - Opéra en trois actes**

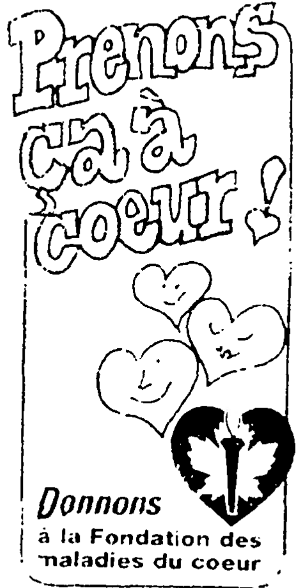
**par Simonne Clermont**

**Résumé du libretto:** A l'issue d'un bal de haute classe où le Dr. Falke, costumé en chauve-souris, est abandonné à l'extérieur par son ami Eisenstein, le Dr. Falke imagine une revanche. Il invite Eisenstein, qui aurait dû paraître en cour pour infraction mineure, à un bal donné par le Prince Orlofsky. C'est là que la victime (Eisenstein), tout à fait innocemment, rencontre sa bonne de chambre, sa femme (masquée...) ainsi que le gardien de la prison, qui sur les entrefaits, avait procédé à l'arrestation d'un individu qu'il croyait être Eisenstein puisqu'il avait été trouvé prenant le confortable diner en compagnie de son épouse Rosalinda. Il s'agit de Alfred, un amant d'antan de Rosalinda, (le ténor John Brecknock). Toutes les complications atteignent leur paroxisme lorsque tous se retrouvent à la prison après la longue nuit de gala. C'est alors que le Dr. Falke explique à Eisenstein que tous les embarras de la nuit n'étaient qu'une revanche de la chauve-souris...

Johann Strauss Jr. (1825-1899) est le fils du célèbre Johann Strauss, auteur/compositeur des célèbres valses viennoises. En 1874, Strauss Jr. inspiré de la comédie "Le Réveillon" (Meilhac et Halevy) composa "Die Fledermaus" (La Chauve-Souris), un heureux rassemblement de pièces musicales si jolies qu'elles forment l'une des opérettes les plus populaires de tous les temps. Comme on a pu le deviner, il s'agit d'un complot et d'une trame tout à fait astucieux, tirant à la fois de la rigolade et du farfelu, mais tout à fait digne du grand compositeur. Le texte inclut la valse, les polkas, csardas et un galop: le tout servi dans la détente et la gaieté.

On se procure les billets à l'Auditorium même, chez Bass ou en composant le 424-3355.



## humour

Un sénateur américain donnait une conférence de presse sur le comportement de la femme américaine moyenne.
— L'américaine, affirma-t-il en guise de péroraison, consacre deux fois plus d'argent aux produits de beauté que ne nous coûte notre armée!
— Oui, lança une voix féminine, mais elle fait dix fois plus de conquêtes!

•••

Ce monsieur est traduit en justice, car il a dérobé le hautbois de son voisin de palier. Le juge s'étonne:
— Je ne comprends pas votre geste. Les renseignements sur vous sont excellents, vous n'avez jamais eu affaire à la justice. Pourquoi avez-vous dérobé ce hautbois? Vous en jouez?
— Non, monsieur le juge. D'ailleurs, il est très ordinaire.
— Mais alors...
— C'est que... mon voisin non plus ne sait pas en jouer.

•••

M. Lescaut est en train d'apprendre la politesse à son fils. Il lui cite des exemples multiples et prétend qu'on réussit parfaitement dans la vie si on se montre poli.

Et, pour clore son discours, il affirme:
— Sache bien, Toto, qu'on ne perd jamais rien à être poli.
L'enfant réfléchit et riposte:
— Oh si, papa. Quelquefois on perd sa place dans le métro.

•••

# mots croisés

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | | | | | | | | ■ | | | |
| 2 | | | | | | | | ■ | | ■ | | |
| 3 | | | | | ■ | | | ■ | | | ■ | |
| 4 | | | | ■ | | | | | | | | |
| 5 | | | ■ | | | | ■ | | | ■ | ■ | |
| 6 | | ■ | | | | | | ■ | | | | |
| 7 | | | | | ■ | | ■ | | | | | ■ |
| 8 | | | ■ | | | | | | ■ | | ■ | |
| 9 | | | | | | | | | | ■ | | |
| 10 | | | ■ | | | ■ | | | | | | ■ |
| 11 | | ■ | | | | | ■ | | | | | |
| 12 | ■ | | | | | | | | ■ | | | |

HORIZONTALEMENT

1 — Arrachement. — Bateau long et plat.
2 — Diversité. — Poss.
3 — Dans lequel on dépose son vote. — Voyelles.
4 — Dit qu'une chose n'est pas. — Bouffon.
5 — Dém. — Trois lettres de pratique. — Toi
6 — Ote la rate. — Quote-Part.
7 — Morceaux de métal long et très mince. — Tête de rocher.
8 — Inflammation des synoviales du poignet. — Où l'on garde les vins (pl.).
9 — Pureté jointe à l'ignorance du mal. — Sert à stimuler.
10 — Préfixe. — Conseil de la reine. — Pâtisserie.
11 — Vrai. — A eux.
12 — Qui subit l'action sans agir. — Le levant.

VERTICALEMENT

1 — Qui a rapport à l'oncle ou à la tante.
2 — Divers. — Le plus vieux.
3 — Les Anciens s'en servaient pour déposer la cendre de leurs morts. — Eminence.
4 — Vile populace. — Formé avant l'âge (pl.)
5 — Pron. pers. — Gros perroquet. — Rudes au goût.
6 — Organe de la vue. — Marque le pluriel.
8 — Conj. — Point de ravitaillement des navires.
9 — Colis. — Epoque.
10 — Connu. — Cou. — Assassiné.
11 — Champion. — Dialecte. — En direction de.
12 — Petit livre de notes. — Adv. de lieu. — Saint.

# mots cachés

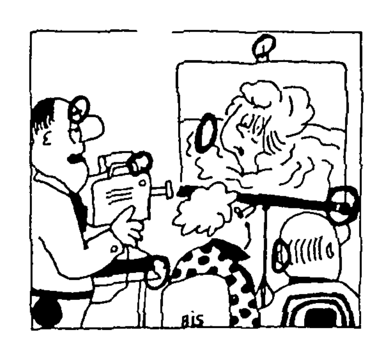
10 lettres cachées

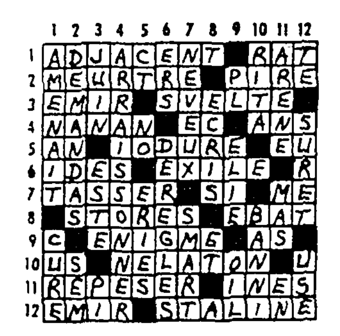
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | E | R | E | N | G | R | A | P | E | E | L | T | P | P | F |
| 2 | C | O | N | T | R | E | R | A | N | C | I | A | A | A | R |
| 3 | O | M | E | T | T | R | E | R | R | R | E | N | N | R | A |
| 4 | U | U | R | M | A | I | R | I | E | I | U | T | A | O | N |
| 5 | R | E | D | R | A | D | A | R | D | T | A | E | C | L | G |
| 6 | T | R | O | P | E | R | A | O | O | S | T | R | H | I | E |
| 7 | E | O | E | R | E | A | R | P | M | O | O | R | E | U | P |
| 8 | R | M | L | I | V | M | A | A | R | U | R | I | O | L | A |
| 9 | O | I | O | E | I | E | G | D | S | V | P | B | O | A | S |
| 10 | N | R | T | R | R | O | I | S | O | E | E | L | R | O | S |
| 11 | T | O | A | E | R | N | E | I | U | N | U | E | M | F | E |
| 12 | R | I | T | I | A | S | E | O | R | I | R | M | A | R | R |
| 13 | E | R | Q | I | V | R | R | N | D | R | E | E | T | I | O |
| 14 | V | U | R | U | I | A | R | A | J | S | O | N | E | S | N |
| 15 | E | E | G | E | E | E | E | S | M | A | I | T | R | E | T |

Aloi
Boas
boue
Contrer
Dard
darder
dormira
drame
Ecourteront
écrit
épargner
erre
Fantasmagorique
franges
frise
Gara
Lieu
Maître
mairie
mater
miroir
moderne
muer
Omettre
ordinaire
Panache
passeront
pari
paroli
prière
Raie
raison
ravie
report
rite
rive r
rousses
Sion
somme
sourd
souvenir
Tante
taon
terriblement
tique
tôle
tirera
torpeur
trêve
Voierie

Réponse du no.: REPORTAGES

## Solution de la semaine dernière





| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | A | D | J | A | C | E | N | T | ■ | R | A | T |
| 2 | M | E | U | R | T | R | E | ■ | P | I | R | E |
| 3 | E | M | I | R | ■ | S | V | E | L | T | E | ■ |
| 4 | N | A | N | A | N | ■ | E | C | ■ | A | N | S |
| 5 | A | N | ■ | I | O | D | U | R | E | ■ | E | U |
| 6 | I | D | E | S | ■ | E | X | I | L | E | ■ | R |
| 7 | T | A | S | S | E | R | ■ | S | I | ■ | M | E |
| 8 | ■ | S | T | O | R | E | S | ■ | E | B | A | T |
| 9 | C | ■ | E | N | I | G | M | E | ■ | A | S | ■ |
| 10 | U | S | ■ | N | E | L | A | T | O | N | ■ | U |
| 11 | R | E | P | E | S | E | R | ■ | I | N | E | S |
| 12 | E | M | I | R | ■ | S | T | A | L | I | N | E |



Paroisses francophones

# Messes du dimanche

**Immaculée Conception**
**10830 - 96e rue**
Dimanche: 10 h 30 et midi

**Ste-Anne**
**16422 - 99A avenue**
Dimanche: 10 h 30 et midi

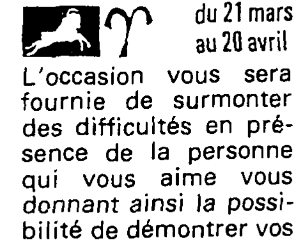
**St-Thomas d'Aquin**
**8760 - 84e avenue**
Dimanche: 7 h, 9 h et 11 h (messes)
10 h 00 à 10 h 45 approfondissement de la foi

**St-Joachim**
**9928 - 110e rue**
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 00 et midi

**Ste-Famille à Calgary**
**1719 - 5e rue s.o.**
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

# VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER



du 21 mars au 20 avril

L'occasion vous sera fournie de surmonter des difficultés en présence de la personne qui vous aime vous donnant ainsi la possibilité de démontrer vos belles qualités. Vous serez très nuancé dans vos confidences.

TAUREAU

du 21 avril au 20 mai

La personne qui vous aime sera portée à abuser de votre patience. Mesurez vos démonstrations tout en vous méfiant de votre agressivité. Vous vous abstiendrez de faire des confidences.

GÉMEAUX

du 21 mai au 21 juin

Vous ne parviendrez pas à harmoniser votre vie sentimentale; il vous faudrait faire preuve de prudence mais surtout de retenue. Ne dites pas toutes vos pensées; un peu de réserve.

CANCER



du 22 juin au 22 juillet

Ne sous-estimez pas l'expérience ni l'esprit de compréhension de vos amis. Sur le plan sentimental, vous rencontrerez quelqu'un qui vous charmera par sa personnalité. Ne jouez pas les girouettes si vous prenez une décision.

LION



du 23 juillet au 23 août

Méfiez-vous des mots à l'emporte-pièce, des jugements à la fois trop rapides et trop catégoriques. Des ennuis résulteront si vous laissez libre cours à votre côté impulsif. Raisonnez-vous.

VIERGE

du 24 août au 22 sept.

Vous allez vous sentir en paix et en accord avec une personne qui vous aime beaucoup. Vous n'aurez pas à fournir de gros efforts pour maintenir l'harmonie. Tout ce qu'on pourrait vous reprocher, c'est un peu de mélancolie.

CAPRICORNE

du 22 déc. au 20 janv.

Fuyez les scènes et les discussions car votre sensibilité ne pourra les supporter. Vous aurez besoin de bonté et de joie autour de vous. La prière et la méditation vous seraient d'un grand réconfort.

VERSEAU



du 21 janv. au 19 fév.

Evitez de nouer de nouvelles relations car vous ne serez pas à l'abri d'une petite déception; vous direz ce qu'il ne faut pas dire mais ce sera plus fort que vous. Vous détruirez des joies sans le vouloir.

POISSONS

du 20 févr. au 20 mars

N'oubliez pas un anniversaire ou une fête familiale; faites des efforts pour vous montrer sous votre meilleur jour. Un peu de mélancolie vous dominera comme si votre coeur était insatisfait.

BALANCE



du 23 sept. au 23 oct.

Votre coeur sera rempli de tendresse et vous serez porté à vouloir faire partager vos sentiments. Certains amis se montreront distants, ce qui vous décevra. Fuyez les gens dont l'humeur est déprimante.

SCORPION

du 24 oct. au 22 nov.

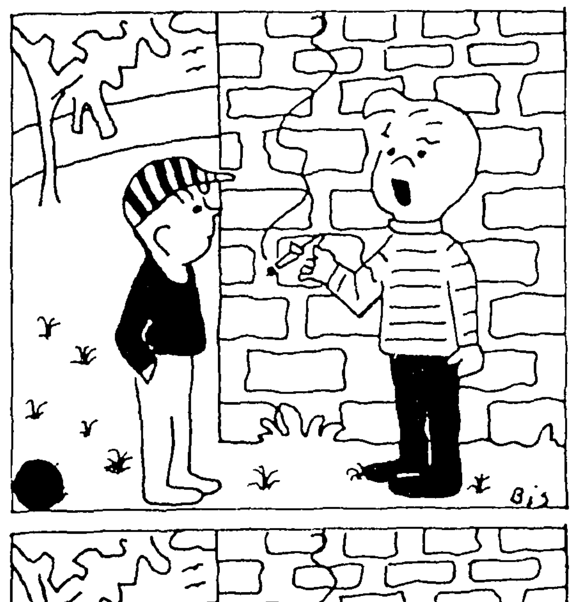
Vous serez heureux et vous serez sage, vous vous contenterez de tendresse, de chaleur humaine et de douceur, ce qui n'est déjà pas si mal pour un coeur affectueux. Ne suscitez aucune jalousie.

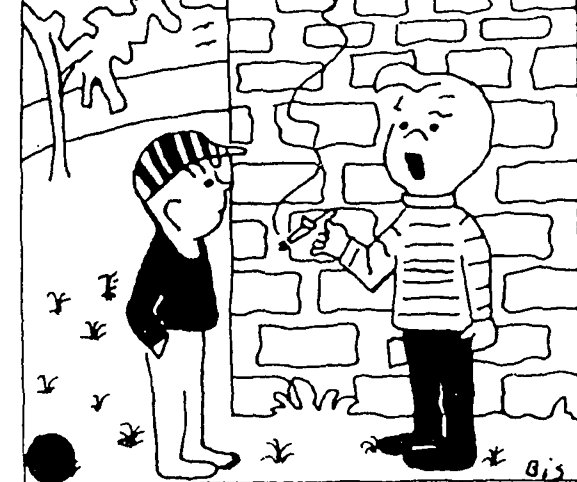
SAGITTAIRE

du 23 nov. au 21 déc.

Vous serez largement récompensé pour un acte de bonté pure que vous poserez. L'humeur de la personne qui vous aime sera plus stable et tous les deux vous retrouverez un bel équilibre.

# jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs

Edmonton - Plusieurs associations-soeurs de l'ACFA n'ont pas de véritable membership. Leurs membres, estiment-elles, ce sont tous les francophones de leur province: un point c'est tout!

Cela représente de sérieux désavantages. Par exemple, il est plus difficile de savoir si l'Association a un mandat véritable qui lui vient de sa base; il est plus difficile également de savoir si l'Association a du "following", si elle exerce un vrai rôle de leader. A vouloir représenter tout le monde (que les gens le veuillent ou non), on risque fort de ne représenter personne. Et la crédibilité de l'Association s'en ressent inévitablement.

Quand une association doit retourner à chacun de ses membres chaque année et solliciter le renouvellement de leurs cotisations, cela lui donne une occasion unique de savoir si ces membres-là sont satisfaits de son travail, s'ils sont toujours d'accord avec ses objectifs, s'ils appuient ses politiques, ses revendications, etc.

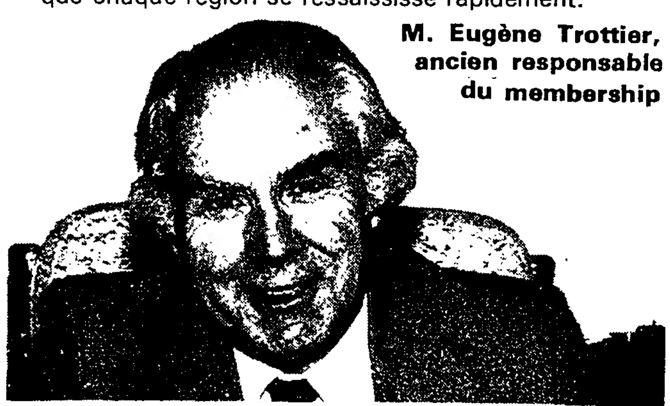
En fait, le membership est l'outil le plus sûr dont dispose une Association pour savoir si elle répond aux besoins de la population, si elle rend effectivement le service qu'elle est censée rendre.

Si d'une année à l'autre les membres acceptent de payer de nouveau leur cotisation, même si elle n'est que de cinq dollars par personne, c'est bon signe. S'ils refusent, il y a lieu de s'inquiéter et de se poser des questions.

A l'ACFA, il y a toujours eu un véritable membership. Pour devenir membre de l'Association, il faut payer une cotisation; en retour, on reçoit sa carte de membre. Le membership donne à l'Association la crédibilité dont elle a besoin, surtout dans ses négociations avec les gouvernements, et cela lui assure aussi une base plus solide et plus permanente dans les neuf régions où elle a une existence juridique.

Le membership de l'ACFA est cependant loin d'être ce qu'il devrait être. Au moment où ces lignes sont écrites, il s'élève à peine à 5000 membres, ce qui est bien peu si on considère que l'Alberta compte environ 62,000 Franco-albertains (donc environ 8%).

Sans être alarmante, cette situation peut être qualifiée d'inquiétante. En 1982, l'ACFA comptait 7,965 membres; en 1983, elle a baissé à 7,261; l'an dernier, elle est descendue à 5,523; et les indications sont que cette année, ce n'est que péniblement qu'elle va maintenir ce niveau déjà bas. A moins, bien sûr, que chaque région se ressaisisse rapidement.


**M. Eugène Trottier, ancien responsable du membership**

Ce n'est donc pas sans raison que lors de son assemblée du 30 septembre dernier, le Conseil général de l'Association a décidé que le membership serait une priorité pour 1985.

Il y a plusieurs raisons cependant qui expliquent cette baisse dans le membership de l'ACFA. La principale tient sûrement au fait que l'Association a abandonné son service de Sécurité familiale auquel était rattaché le membership d'un grand nombre de membres.

Pour plusieurs d'entre eux, ce service était très important: il était le fil qui les maintenait à l'Association. Le service disparaissant, ils n'ont pas trouvé de raison suffisante pour maintenir leur adhésion à l'ACFA.

Mais il y a plus. Aussi longtemps que le Service de sécurité familiale a existé, l'ACFA a bénéficié des services de M. Eugène Trottier dont le nom, maintenant légendaire, était devenu synonyme du service lui-même et du membership. Or M. Trottier a pris sa retraite en même temps que l'Assocaition a décidé d'abandonner le service.

Ainsi donc, pendant plusieurs années, les "régionales" de l'ACFA s'en sont remises presque complètement au "provincial" pour recruter les membres et assurer les renouvellements annuels. Maintenant, cette responsabilité est retournée à chacune des "régionales" où l'on ne peut s'attendre de retrouver l'expertise et la disponibilité d'un Eugène Trottier qui consacrait tout son temps à ce dossier.

Une page d'histoire a donc été tournée. Nous en subissons le ressac. Mais si dans chacune des "régionales" on accepte de suivre les directives que s'est données le Conseil général et d'accorder au membership la priorité qu'il est censé avoir au sein de la programmation de l'année, il n'y a pas de raison pour que d'ici le mois d'août, le nombre des membres de l'ACFA ne dépasse pas les 8,000 (13%): ce serait un nouveau départ.

Edmonton - Le meilleur barème pour savoir si une association donne ou non de la satisfaction à ses membres, c'est précisément le taux de renouvellement de ses membres.

Quand le taux des non-renouvellements est élevé, les responsables de l'organisation doivent se poser de sérieuses questions. Par exemple:

1) Notre organisation est-elle vraiment utile à ses membres et à la société?
2) Notre organisation répond-elle adéquatement aux besoins qui justifient son existence?
3) Est-ce que les activités que nous faisons correspondent aux besoins ou aux désirs de nos membres?
4) Nos membres sont-ils bien renseignés sur ce que nous faisons?
5) Notre organisation projette-t-elle une image positive?
6) Est-ce qe notre organisation ne serait pas devenue un petit club où "les autres" ne se sentent pas trop bienvenus?

Imaginons que dans chacune des "régionales" de l'ACFA, les membres du Conseil exécutif (environ 5) se donnent comme tâche au cours du mois de rencontrer cinq personnes qui ne sont pas membres de l'Association ou qui n'ont pas renouvelé leur membership.

La mission des membres de l'exécutif ne consisterait pas à essayer de convaincre les gens, ni à leur tordre le bras, ni non plus à les "convertir"; mais tout simplement à les inviter à faire partie de l'Association. Par la suite ils prendraient note de leurs réponses ou de leurs réactions.

A la réunion suivante, ils mettent ensemble les quelque 25 réponses différentes qu'ils ont recueillies, ce qui leur permet d'avoir une assez bonne idée de la façon dont l'ACFA est percue chez eux, dans leur milieu.

Les réponses, il y a fort à parier, pourront être réparties dans trois ou quatre catégories, à peu près comme ceci:

**1) L'enthousiasme**
- "Ca fait longtemps que je pense à devenir membre, mais personne ne m'a jamais demandé..."
- "Si vous pensez que je puis être utile, ça me ferait bien plaisir..."
- "Juste cinq dollars?"...

**2) Les préjugés**
- "Je ne suis pas une séparatiste"...
- "Je ne veux pas faire partie d'une organisation de fanatiques"...
- "L'ACFA travaille contre les Anglais"...

**3) Le manque d'information**
- "L'ACFA? c'est quoi ça? qu'est-ce que ça donne?"...
- "L'ACFA ne fait jamais rien"...
- "L'ACFA, c'est toujours la même petite clique"...

**4) L'indifférence**
- "Le français est une cause perdue en Alberta"...
- "Je n'aime pas les organisations"...
- "Il ne faut pas diviser la communauté"...

A partir de ces réponses, il sera relativement facile de se donner un petit plan d'action de recrutement des membres, un plan qui tiendra compte de l'information recueillie.

Ainsi, on se rendra peut-être compte que dans le milieu il y a bien plus de gens qu'on ne croyait qui n'attendaient qu'une invitation personnelle pour devenir membres de l'ACFA.

Si on remarque que les gens charrient beaucoup de préjugés dans la communauté, il faudra voir comment on peut détruire ces préjugés ou comment l'Association devrait modifier certaines façons d'agir qui nourrissent de tels préjugés.

On se rendra compte que d'une façon générale, les gens sont assez peu informés sur la véritable nature de l'ACFA, sur ses buts, ses objectifs. On reconnaîtra probablement qu'il se fait trop peu de travail pour bien informer la population sur l'ACFA, ses activités, son mandat.

Bien sûr, on se rendra compte aussi que dans toutes les communautés, il y a un fort pourcentage d'indifférents et de défaitistes. C'est probablement le meilleur indice que l'assimilation a commencé (ou poursuit) ses ravages. Ce sera une claire indication qu'en pratique il faudra faire davantage de sensibilisation.

Dans son livre "Marketing for Nonprofit Organizations", Philip Kotler note que les gens, pour devenir membres d'un organisme, "ont besoin de sentir que l'organisation accomplit des choses importantes pour ses membres et pour la société".

Si dans nos communautés l'ACFA cesse de donner cette image, il ne faut pas s'étonner que les gens n'y portent pas d'intérêt ou n'y adhèrent pas. A tort ou à raison, l'ACFA peut effectivement être perçue comme un simple club social, comme un groupe de "fanatiques", comme un cercle fermé dont la principale activité est l'admiration mutuelle, comme un organisme endormi, "platte", qui fait toujours les mêmes petites choses...

D'une façon générale, les gens n'aiment pas s'identifier à des organismes non-productifs, fermés ou moribonds. Ils vont s'identifier plus spontanément a des organismes dynamiques, ouverts, audacieux, bien vus dans la communauté.

Dans chacune des régionales il ne serait certes pas inutile de voir "sans indulgence l'état de notre conscience", comme disait La Fontaine. Il est important de reconnaître que toute campagne de recrutement ou tout effort de marketing ne serviront en fin de compte à rien si le produit qu'on veut vendre n'intéresse à peu près personne, s'il n'est pas attrayant, s'il est considéré comme inutile.

### Avant de commencer...

Avant de se lancer dans une grande campagne de recrutement, il y a donc deux exercices indispensables qu'il faut faire:

1) S'examiner soi-même et voir si on est prêt à aller sur le marché; voir si on est vendable...
2) Tâcher de voir - même si notre conscience ne nous reproche rien - comment on est perçu dans la communauté.

Ce n'est qu'à partir de là qu'on pourra faire un plan d'action réaliste, attrayant, efficace.